

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 JUIN 2013

### - ORDRE DU JOUR -

#### I - FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Budget annexe du service des Eaux : compte administratif 2012
- 2 - Budget annexe du service des Eaux : approbation du compte de gestion 2012
- 3 - Budget annexe du service des Eaux : affectation des résultats 2012
- 4 - Budget annexe du service des Eaux : budget supplémentaire 2013
- 5 - Décision modificative n° 1 du budget principal
- 6 - Durée d'amortissement des biens mis à disposition
- 7 - Restauration du chœur de la Chapelle Saint Joseph : versement d'un fonds de concours
- 8 - Cercle hippique : tarifs 2013/2014
- 9 - Renouvellement de la convention pour le financement de la Maison de l'Initiative
- 10 - Renouvellement de la convention entre la Ville, l'OPAC de l'Oise et l'association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour 2013

#### *Personnel*

- 11 - Indemnité au titre de la protection fonctionnelle des agents
- 12 - Modification du taux d'emploi d'un agent

#### ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

- 12 bis Affiliation de la Ville au Centre de gestion de la fonction publique de l'Oise
- 12 ter Restauration scolaire et garderies périscolaires maternelles : Tarifs 2013/2014

#### *Affaires immobilières*

- 13 - Demande de fixation judiciaire du prix de vente de la parcelle sise 3 bis, rue de l'Aisne : saisine du juge de l'expropriation et consignation
- 14 - ZAC du Camp de Royallieu : cession de la parcelle n° 95

#### II – TRAVAUX, BATIMENTS COMMUNAUX et TRANSPORTS

- 15 - Fourniture de carburant : lancement d'une consultation

### **III - VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN**

- 16 - ANRU : Travaux d'aménagement de la voirie de la rue Pierre de Ronsard : résultats de la consultation d'entreprises
- 17 - ANRU : Travaux d'aménagement de voirie au carrefour entre la rue du Général Weygand et la rue Phileas Lebesgue : résultats de la consultation
- 18 - Demande de subvention auprès de la Région Picardie au titre du CRA dans le cadre du PRU du Clos des Roses pour travaux VRD du carrefour entre la rue Phileas Lebesgue et l'avenue du Général Weygand
- 19 - Travaux d'entretien des cimetières Nord et Sud : convention avec une association d'insertion professionnelle « un Château pour l'Emploi »
- 20 - Avenant n° 1 au marché n° 39/2012 de la société CAGNA relatif aux travaux d'intervention d'urgence sur les voies et réseaux divers (VRD)
- 21 - Avenant n° 1 au marché n° 04/2013 de la société LESENS relatif aux travaux d'entretien et diverses interventions sur les réseaux d'éclairage public, de feux tricolores et de vidéosurveillance
- 22 - Réalisation d'une fresque murale sur le pignon d'un immeuble situé rue Saint Corneille

### **IV - ECONOMIE, URBANISME & ENVIRONNEMENT**

- 23 - Dispositif d'incitation fiscale à l'investissement locatif privé
- 24 - Déclassement et aliénation de la voie communale n° 2 du bac de Jaux à Mercières
- 25 - Installations classées : demande d'autorisation des Transports PLESSIER
- 26 - Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle AL n° 162

### **V – ENSEIGNEMENT, FORMATION et DIFFUSION CULTURELLE**

- 27 - Indemnité représentative de logement des instituteurs 2013
- 28 - Réorganisation juridique du groupe « les crèches les petits chaperons rouges (LPCR) après fusion absorption de LPCR Picardie par LPCR groupe : avenant à la convention

## **VI – ACTION CULTURELLE et TOURISTIQUE**

- 29 - Conservatoire de Musique et Ecole des Beaux Arts : tarifs 2013/2014
- 30 - Location de la salle Michèle Le Chatelier de la bibliothèque Saint Corneille : tarifs 2013/2014
- 31 - Convention pour échanges de dépôt d'œuvres entre le Musée Antoine Vivenel et le Musée départemental de l'Oise à Beauvais
- 32 - Convention de partenariat entre la Ville, le CRAVO et l'association autour du Patrimoine pour un projet pédagogique au centre d'études et d'exposition Antoine Vivenel
- 33 - Acceptation de dons aux bibliothèques

## **VII - QUESTIONS DIVERSES**

- 34 - Décisions du Maire

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

## OBJET

SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013

COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2012BUDGET ANNEXE  
SERVICE DES EAUX

L'an deux mille treize, le VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

*Etaient présents :*

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

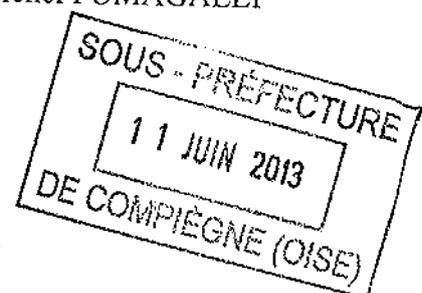
Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :



**01 – Compte Administratif 2012 – Budget annexe du Service des Eaux**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Votre commission des Finances vous propose d'adopter le Compte Administratif des Eaux pour l'exercice 2013 (document ci-après).

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



A l'issue de l'Exercice 2012, les résultats suivants sont constatés pour le budget du SERVICE DES EAUX :

**Compte Administratif 2012 du Service des Eaux**

INVESTISSEMENT			EXPLOITATION		
	DÉPENSES	RECETTES		DÉPENSES	RECETTES
Total des Mandats	57 443,18		Total des Mandats	128 547,10	
Excédent N-1		118 364,70	Excédent N-1		1 842,20
Total des Titres		138 812,27	Total des Titres		126 181,49
<i>Excédent</i>	<i>199 733,79</i>		<i>Déficit</i>		<i>523,41</i>
<b>TOTAL</b>	<b>257 176,97</b>	<b>257 176,97</b>	<b>TOTAL</b>	<b>128 547,10</b>	<b>128 547,10</b>

La SECTION D'INVESTISSEMENT, enregistre un *excédent cumulé de 199 733,79 €*.

Cet excédent permettra principalement de financer les opérations suivantes :

- *Poursuite du programme de remplacement de poteaux « incendie » par des bouches « incendie » suite au bilan dressé par le centre de secours*
- *Installation de bornes de puisage en remplacement des bornes d'arrosage*
- *Travaux d'adduction d'eau avec en particulier le renforcement des canalisations du quai du Clos des Roses, et l'extension du réseau allée du clos Pompadour.*

La SECTION D'EXPLOITATION fait apparaître un *déficit de 523,41 €* qui sera financé au Budget Supplémentaire de l'exercice 2013.

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

## OBJET

SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013

APPROBATION du  
COMPTE de GESTION  
2012

L'an deux mille treize, le VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

BUDGET ANNEXE  
SERVICE DES EAUX

*Etaient présents :*

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :

43

Date  
d'affichage :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Etaient absents :*

Rendue  
exécutoire le :

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**02- Approbation du compte de gestion 2012 du budget annexe du Service des Eaux**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'année 2012 du budget annexe du Service des Eaux.

Il fait observer que les résultats figurant à ce compte de gestion sont en tous points identiques à ceux qui ont été constatés à la clôture de l'exercice 2012 pour le compte administratif de ce même budget.

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal :

- 1) d'adopter le compte de gestion 2012 du budget annexe du service des Eaux qui correspond aux écritures de Monsieur le Trésorier Municipal,
- 2) de lui donner quitus pour ce compte de gestion de l'année 2012.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*fill*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET**

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**AFFECTATION  
des RÉSULTATS du  
COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2012**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

**BUDGET ANNEXE  
SERVICE DES EAUX**

*Etaient présents :*

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**03 - Affectation des résultats du compte administratif 2012 du budget annexe du Service des Eaux**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Le compte Administratif 2012 du budget annexe service des eaux fait apparaître un excédent d'investissement de..... **199 733,79 €**  
et un déficit de fonctionnement de ..... **523,41 €**

L'excédent d'investissement permettra de financer principalement les restes à réaliser reportés en 2013 pour un montant 163 203,17 €.

Dans ces conditions, l'affectation des résultats du compte administratif 2012 au budget supplémentaire 2013 du budget annexe Service des eaux s'effectuera comme suit :

**Compte 001 –Solde d'exécution de la section Investissement : + 199 733,79 €**

Cet excédent servira au paiement des restes à réaliser enregistrés au 31 décembre 2012 et permettra les opérations suivantes :

- Poursuite du programme de remplacement de poteaux « incendie » par des bouches « incendie » suite au bilan dressé par le centre de secours,
- Installation de bornes de puisage en remplacement des bornes d'arrosage,
- Travaux d'adduction d'eau avec en particulier le renforcement des canalisations du quai du Clos des Roses et l'extension du réseau de l'allée du Clos Pompadour.

**Compte 002 –Déficit d'exploitation reporté :..... - 523,41 €**

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET**
**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**BUDGET  
SUPPLÉMENTAIRE  
2013  
BUDGET ANNEXE  
SERVICE DES EAUX**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**04 - Budget supplémentaire 2013 du Service des Eaux**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Votre commission des Finances vous propose d'adopter le budget supplémentaire 2013 du budget annexe du Service des Eaux (document ci-après) :

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe MARINI*

**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



### Budget supplémentaire 2013 du Service des Eaux

Le budget supplémentaire du budget annexe Service des Eaux est à la fois un budget de reprise des résultats antérieurs et d'autorisations nouvelles. Il se résume comme suit :

#### EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
- Restes à réaliser de l'exercice 2012	163 203,17 €	
- Excédent constaté au 31/12/2012		199 733,79 €
- Amortissements des réseaux		-523,41 €
- Installation de bornes d'incendie ou de puisage	36 007,21€	
<b>TOTAL .....</b>	<b>199 210,38 €</b>	<b>199 210,38 €</b>

#### EN SECTION D'EXPLOITATION :

	DEPENSES	RECETTES
- Déficit d'exploitation reporté	523,41 €	
- Dotations aux amortissements	-523,41 €	
<b>TOTAL .....</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****DÉCISION  
MODIFICATIVE n° 1  
du BUDGET PRINCIPAL  
2013**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

***Etaient présents :***

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

***Etaient représentés :***

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**05 - Décision modificative n°1 du budget principal**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

La Commission des Finances propose au Conseil Municipal d'adopter la  
Décision Modificative n°1 figurant sur les tableaux joints ci-après.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
avec une abstention : M. Frédéric PYSSON  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés.  
*39 voix pour  
Une abstention de M. Jean-Marc ISKIN*

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe MARINI*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



DECISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET PRINCIPAL  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

N°ENV	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES	
					Budget primitif 2013	Proposition DM1	Budget primitif 2013	Proposition DM1
17374	74	01	74127	Dotation Nationale de Péréquation (complément)				27 930,00
9794	74	01	74123	Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale			136 000,00	1 210,00
21269	77	020	7718	Legs de songeons désignation des fonds - montant des intérêts			1 870 000,00	26 000,00
23439	73	01	7364	Taxe sur les produits des jeux (taxe hippique)			0,00	0,00
5	56	01	66111	remboursement dette en intérêts			0,00	232 000,00
11498	65	30	6574	Subvention Amicale des joueurs d'échecs de Compiègne		-15 000,00		
11498	65	30	6574	Subvention association "Jeunesse et Arts Médiévaux"		0,00	300,00	
11498	65	30	6574	Subvention association "Aida GFA Graffiti" UTC		350,00	-350,00	
22435	67	114	6748	Subvention exceptionnelle Croix Rouge (acquisition véhicule)		0,00	500,00	
9617	65	422	6574	Subvention association Alje Kouyaté (musicothérapie)		0,00	600,00	
9624	65	524	6574	Subvention "Un château pour un emploi" rattrapage année 2012		0,00	400,00	
19932	67	025	6748	Chantier d'insertion atelier couture		5 000,00	10 000,00	
22335	67	90	6748	Subvention exceptionnelle Fondation de la France Libre		0,00	150,00	
18856	67	30	6748	Subvention exceptionnelle Amicale des Jardins (le Jardin des livres)		0,00	500,00	
9630	65	524	6574	Subvention exceptionnelle Bulle et Cie		0,00	1 000,00	
9625	65	524	6574	"Ensemble pour la sécurité et le confort des locataires OPAC"(complément)		200,00	105,00	
9633	65	90	6574	Foyer René Soiron - Subvention complémentaire		800,00	200,00	
296	011	411	6068	Subvention association "Aidons Sarah la battante"		0,00	500,00	
23438	011	61522	64	Subvention association "la vie avant tout"		0,00	400,00	
18756	011	412	61521	Subvention complémentaire association des commerçants		6 000,00	1 000,00	
10455	011	6068	30	"Compiègne, les vitrines de votre ville" (ex autour rue de Pierrefonds)		9 000,00	2 500,00	
22393	67	020	6718	fournitures pour Refection local club "Base Ball"		0,00	6 500,00	
19949	011	020	60628	Travaux entretien du sol crèche de Bellicart		0,00	16 000,00	
163	011	816	61558	Entretien terrain de football stade Cosyns		0,00	12 450,00	
9803	011	33	61558	Achat de fournitures pour remise en peinture auditorium école musique		0,00	2 895,00	
12638	011	33	61558	Indemnité agent de police Municipale -garantie fonctionnelle		20 000,00	-3 900,00	
12541	77	01	7788	Fournitures pour travaux en régie Cantine rue de la Baguette		1 500,00	2 450,00	
10386	011	823	61523	Entretien du matériel de jalonnement		9 150,00	5 600,00	
160	011	814	61556	Entretien de matériel espace Jean Legendre- complément de crédits		0,00	11 500,00	
876	74	422	74718	Maintenance des équipements E.J.L.-complément de crédits		125 000,00	16 800,00	
11077	011	422	6188	Recouvrement assurances suite à sinistres		0,00	6 000,00	
9532	011	020	6132	Entretien et réparation Rond point des Etats Unis et de Raleigh suite à sinistres		50 000,00	6 000,00	
559	75	020	752	contrats d'entretien réseaux éclairage public		11 000,00	8 700,00	
23412	022	01	022	Subvention Etat pour actions Ville Vie Vacances		100 000,00	-16 000,00	
147	011	823	61523	Prestations diverses actions DSQ et CUCS			14 000,00	
12618	011	823	60633	Locations immobilières (complément)			2 000,00	
7	023	01	023	Revenus des immeubles (complément)		2 050 000,00	232 000,00	
				Dépenses imprévues de fonctionnement (retraits de crédits)				6 860,00
				Entretien voirie (purges rond point des nations Unies)				
				Renouvellement conteneurs suite à incendie clos des Roses				
				Virerement à la section investissement				
				<b>TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>324 800,00 €</b>	<b>324 800,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

DECISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET PRINCIPAL  
SECTION D'INVESTISSEMENT

N° ENV.	Chapitre ou opération	Fonction	Nature	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES	
					Budget primitif 2013 et reports	Proposition DM1	Budget primitif 2013 et reports	Proposition DM1
11083	13	01	1342	Produit des amendes de Police (complément)			300 000,00	35 750,00
744	021	01	021	Virement de la section de fonctionnement			2 050 000,00	232 000,00
12076	13	412	1321	Solde subvention Etat 2007 aménagement stade Cosyng			0,00	29 000,00
22358	23-201203	414	2313	Travaux aménagement jeu d'arc (cpt mission SPS)		1 500,00		
23417	23-201301	251	2313	Aménagement cantine rue de la Baguette -complément		28 000,00		
18782	23	822	2315	Programme annuel de rénovation des voiries		39 000,00		
18787	23	213	2313	Fourniture et pose de jeux dans les écoles		0,00		
18819	23	823	2315	Aménagement d'une aire de jeux rue Bernago		0,00		
18785	23	822	2315	Aménagt de voiries pour Personnes à Mobilité Réduite		20 000,00		
17530	23	816	2315	Programme annuel travaux éclairage public (complément)		22 000,00		
616	21	814	21578	Acquisition de candélabres (complément)		12 200,00		
617	23	814	2315	Fournitures et Pose de panneaux de signalisation		3 800,00		
18853	23-200901	412	2313	Solde maîtrise d'œuvre Stade Jouve Senez		0,00	3 900,00	
11539	21	33	2188	Acquisition de projecteurs de scène espace J Legendre		0,00	5 000,00	
23437	204	020	204172	Subvention Equip Centre Hospitalier Restauration Chapelle Saint Joseph		0,00	10 000,00	
627	21	823	2121	Plantation d'arbres et arbustes		0,00	40 000,00	
21261	23	020	2313	Aménagement clôtures divers bâtiments communaux		0,00	11 000,00	
17491	21	322	2188	Fourniture d'un portique antivol bibliothèque St Corneille		0,00	12 000,00	
17671	23	413	2313	Fourniture et pose destructeur chloramine Piscine Huy		40 000,00	-18 000,00	
12983	23	411	2313	réfection Eclairage Gymnase Ferdinand Bac		0,00	18 000,00	
23427	13	413	1321	Subvention Etat Destructeur Chloramine			14 000,00	-7 000,00
12964	13	411	1321	Subvention Etat Eclairage F. Bac			0,00	7 000,00
21232	13-201102	64	1328	Subvention CAF Crèche familiale Bayser			200 000,00	-133 000,00
22353	13-201102	64	1323	Subvention Conseil Général Crèche familiale Bayser			0,00	33 550,00
17390	16	01	16818	Prêt 5 ans sans intérêt CAF crèche familiale Bayser			0,00	74 000,00
21244	23-201103	322	2313	Travaux de construction Centre études et exp.A.Viveneil		2 675 000,00	-35 000,00	
22363	21-201103	322	2184	Achat de mobilier de vitrines Centre Etudes et exp. A. Viveneil			35 000,00	
22337	23-2008	824	2315	Aménagement rue Baudelaire PRU		662 777,00	110 000,00	
20030	23-2008	824	2313	Construction salle Debussy PRU		255 819,00	-110 000,00	
9245	21	821	2188	Acquisition des horodateurs		161 322,00	-69 000,00	
18782	23	822	2315	Travaux de génie civil pour installation des horodateurs		0,00	69 000,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>					<b>271 300,00 €</b>	<b>271 300,00 €</b>		<b>271 300,00 €</b>
							<b>0,00 €</b>	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**DURÉE**  
**d'AMORTISSEMENT des**  
**IMMOBILISATIONS**  
**reçues dans le cadre d'une**  
**MISE à DISPOSITION**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Étaient présents :*

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

*Étaient représentés :*

Date  
d'affichage :

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Étaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**06 - Durée d'amortissement des immobilisations reçues dans le cadre d'une mise à disposition**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, Mme Claire AOUN  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

En application de l'article L2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation d'amortir les biens renouvelables, les immobilisations incorporelles, les subventions d'équipement, les immeubles de rapport et les immeubles mis à disposition.

Par délibérations successives, la ville de Compiègne a ainsi fixé la durée d'amortissement de l'ensemble de ses immobilisations à l'exclusion de celle concernant les immeubles mis à disposition. Il en est ainsi du Théâtre Impérial mis à disposition par l'Etat et du Foyer Phileas Lebesgue mis à disposition par le CCAS.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

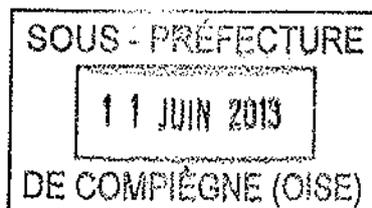
**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Décide, afin de se mettre en conformité avec la législation actuelle, d'amortir à compter du 01 janvier 2013 les travaux réalisés sur les biens mis à disposition de la Ville.

**ARTICLE DEUX :**

Par analogie à ce qui est pratiqué pour les immeubles de rapport, fixe à 20 ans la durée d'amortissement de cette catégorie de biens.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise

# MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**RESTAURATION  
du CHŒUR de la  
CHAPELLE ST JOSPEH  
VERSEMENT d'un  
FONDS de CONCOURS**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

### *Etaient représentés :*

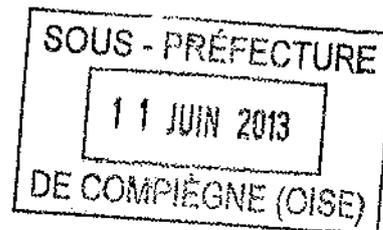
Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**07 - Restauration du chœur de la chapelle saint Joseph : versement d'un fonds de concours**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Michel FOUBERT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

L'ancien hôpital Saint Joseph, propriété du centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon a été récemment réhabilité. Il offre 75 lits, dans des bâtiments rénovés et adaptés aux personnes particulièrement dépendantes. Cette nouvelle structure est une extension du centre Fournier Sarlovèze qui accueille déjà 240 résidents à temps plein auxquels s'ajoutent les personnes reçues en centre de jour.

L'opération qui a été menée par le centre hospitalier, comprend aussi la restauration de la chapelle Saint Joseph. Celle-ci possède trois fresques murales évoquant la vie de la Vierge, avec l'Ascension, l'Annonciation, la Vierge et Saint Joseph adorant l'enfant Jésus. Elles sont signées par Amédée Dupuy de la Roche et datent du 19<sup>ème</sup> siècle. Les trois scènes historiées sont peintes à l'huile. Leur état est malheureusement très dégradé. Elles sont encrassées, couvertes de poussière et de fientes d'oiseaux. L'une d'elles comporte un graffiti. De plus, l'évolution des efflorescences salines dues au séchage de l'humidité de condensation a entraîné le soulèvement puis la perte de nombreuses écailles de peintures.

Compte tenu du caractère historique de cette œuvre, le centre hospitalier a décidé de faire appel à une restauratrice d'art. La remise en état de la fresque qui s'étend sur une surface de 15 m<sup>2</sup> a été évaluée à 23 000 € TTC.

Une demande de subvention auprès de la DRAC, au titre des Monuments historiques, a d'ores et déjà, été déposée.

La Ville est très attachée à la préservation du patrimoine architectural et culturel compiégnais et vous propose d'apporter une contribution à cette opération de restauration des fresques du chœur de la chapelle Saint Joseph.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Approuve le versement d'un fonds de concours au profit du Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon,

**ARTICLE DEUX :**

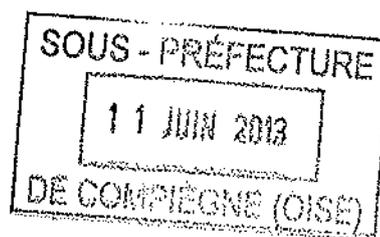
Fixe à 10 000 € le montant de cette subvention d'équipement et d'inscrire la dépense correspondante au compte 204172 du budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET**
**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**
**CERCLE HIPPIQUE  
TARIFS 2013/2014**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Étaient présents :*

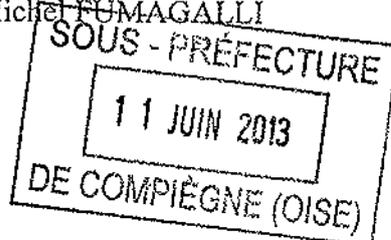
<u>Date de convocation :</u> 5 avril 2013	<b>M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;</b> M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD, M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS, Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ, Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX, M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER, M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT, Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD, Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU, Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u> 8 avril 2013	
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u> 40	
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u> 43	

*Étaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
 par M. Michel LE CARRERES  
 M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
 Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Étaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
 M. Romain DONNEUX  
 Mme Théodora GOMA-BALLOU

Date d'affichage :
Date de transmission :
Rendue exécutoire le :


**08 - Cercle hippique : Tarifs 2013/2014**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Christian TELLIER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

L'exploitation du cercle hippique situé sur la route de Soissons est confiée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour une durée de 10 ans, sous forme d'affermage, par la Ville de Compiègne à la SARL MORVILLERS.

Conformément aux termes de l'article 8-2 du contrat d'affermage ainsi passé entre la Ville de Compiègne et la SARL MORVILLERS, le fermier doit soumettre au Conseil Municipal les tarifs du Cercle Hippique qu'il propose pour la saison suivante.

La TVA passe à 10 % au lieu de 7 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et certaines prestations passeront probablement à 20 % à une date non encore définie.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

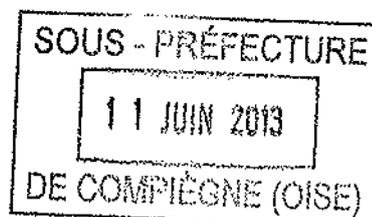
Approuve les tarifs Hors Taxe présentés par la SARL MORVILLERS, pour la saison 2013/2014 comme indiqués dans les tableaux ci-après annexés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*[Signature]*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



<b><u>CHEVAUX</u></b>	<b>Tarifs HT 2012/2013</b>	<b>Tarifs HT 2013/2014</b>
Adhésion année famille (à partir de 3 personnes)	198,00 €	198,00 €
Adhésion individuelle juniors	71,96 €	74,80 €
Adhésion individuelle seniors	90,65 €	93,50 €
<b>FORFAIT</b>		
Forfait découverte 5 h (non adhérents)	103,74 €	107,50 €
Forfait 10 heures juniors (adhérents)	161,68 €	164,50 €
Forfait 10 heures seniors (adhérents)	178,50 €	181,30 €
Forfait 20 heures juniors (adhérents)	294,39 €	299,00 €
Forfait 20 heures seniors (adhérents)	327,10 €	331,80 €
Forfait 30 heures juniors (adhérents)	378,50 €	378,50 €
Forfait 30 heures seniors (adhérents)	431,77 €	431,77 €
<b>PASSAGE</b>		
Passage (1 heure de cours collectif)	28,04 €	30,08 €
<b>COURS CAVALIERS utilisant, le cas échéant, un cheval du Centre</b>		
Cours particulier d'1/2 heure	29,90 €	32,70 €
Cours particulier d'1 heure	46,73 €	51,40 €
Carte « Crédit » de 5 heures	233,64 €	243,00 €
Carte « Crédit » de 10 heures	420,56 €	430,00 €

Le tarif junior est appliqué aux étudiants jusqu'à 21 ans et à tous les étudiants de l'U.T.C..

Les forfaits 10 heures, 20 heures et 30 heures sont valables 3 mois.

<b><u>PONEYS</u></b>	Tarifs HT 2012/2013	Tarifs HT 2013/2014
<b>ADHESION ANNEE (Tarifs dégressifs dès le 2<sup>ème</sup> membre d'une même famille)</b>		
½ heure (pour les 4/6 ans)	41,12 €	43,00 €
¾ heure	50,47 €	52,30 €
1 heure	60,75 €	62,60 €
<b>CARTE DE 10 LECONS (valable 3 mois)</b>		
½ heure (pour les 4/6 ans)	95,33 €	97,20 €
¾ heure	115,89 €	117,75 €
1 heure	137,38 €	140,20 €
<b>FORFAIT DECOUVERTE 5 LECONS (y compris assurance)</b>		
½ heure (pour les 4/6 ans)	65,42 €	67,30 €
¾ heure	79,44 €	81,30 €
1 heure	93,46 €	95,30 €
<b>LEÇONS NON ADHERENTS</b>		
½ heure (pour les 4/6 ans)	15,89 €	16,80 €
¾ heure	18,69 €	19,60 €
1 heure	22,43 €	23,40 €
Promenade baby	15,89 €	16,80 €
<b>STAGE ½ JOURNEE</b>		
Adhérents	27,10 €	28,00 €
Adhérents baby et débutants	21,50 €	22,40 €
Non adhérents	+ 4,67 €	+ 5,60 €
<b>TARIF HORAIRE AVEC FORFAITS TRIMESTRIELS</b>		
½ heure (pour les 4/6 ans)	8,88 €	9,35 €
¾ heure	10,28 €	11,20 €
1 heure	12,15 €	13,10 €

<b>SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS</b>	POUR COMPIEGNE		HORS COMPIEGNE	
	Tarifs HT 2012/2013	Tarifs HT 2013/2014	Tarifs HT 2012/2013	Tarifs HT 2013/2014
4 à 12 ans/enfant/séance				
Découverte 1 heure	6,54 €	7,50 €	7,48 €	8,40 €
Enfants de + 12 ans/personne				
Découverte 1 heure	10,28 €	11,20 €	12,15 €	13,10 €
Personnes handicapées/groupe/séance				
Découverte 1 heure (4 à 6 personnes)	76,63 €	77,50 €	76,63 €	77,60 €
Groupe régulier 1 heure/semaine (1 à 3 personnes)	42,06 €	43,00 €	42,06 €	43,00 €
Groupe régulier 2 heures/semaine (jusque 30 personnes)	211,21 €	215,00 €	233,64 €	243,00 €

<b>PROPRIETAIRES</b>	Tarifs HT 2012/2013	Tarifs HT 2013/2014
<b>CHEVAUX</b>		
Pension mensuelle incluant 2 cours collectifs (introduction d'un tarif été et d'un tarif hiver)	oct à fév. : 434,58 € mars à sept. : 420,56 €	oct à fév. : 444,00 € mars à sept. : 430,00 €
Sortie d'un cheval	14,02 €	14,90 €
Forfait mensuel travail*	102,80 €	107,50 €
<b>PONEYS</b>		
Pension mensuelle incluant 2 cours collectifs (introduction d'un tarif été et d'un tarif hiver)	oct. à fév. : 355,14 € mars à sept. : 341,12 €	oct. à fév. : 364,50 € mars à sept. : 350,50 €
Sortie d'un poney	10,28 €	12,15 €
<b>COURS PARTICULIERS PROPRIETAIRES</b>		
1 heure	28,04 €	29,90 €
½ heure	15,89 €	16,80 €
Carte de 10 cours d'1/2 heure	130,84 €	135,50 €

\* Le forfait travail comprend : 3 sorties du cheval aux cours particuliers/semaine  
+ sorties du cheval en liberté

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**RENOUVELLEMENT de  
la CONVENTION pour le  
FINANCEMENT de la  
MAISON de  
l'INITIATIVE**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**09 – Renouvellement de la convention pour le financement de la Maison de l'Initiative**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Régis de MONTGOLFIER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Par délibération du 29 juin 2007, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention tripartite entre la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Compiègne et l'Association « le Roseau » pour la création d'une **Maison de l'Initiative** dont les actions à destination des porteurs de projet, consistent à leur apporter une aide dans la création de leur entreprise et de les accompagner dans leurs démarches. La Ville de Compiègne a également mis à disposition de ce service un local situé au 1 passage Anatole France.

Cette action conclue pour une durée initiale de trois ans, a été renouvelée à deux reprises pour une année supplémentaire en 2011 puis en 2012.

Bien qu'en 2013, la Caisse des Dépôts et Consignations n'apporte plus de contribution à l'opération, il semble opportun, compte tenu du bilan positif de cette mesure et de l'intérêt qu'elle suscite, de pouvoir la prolonger au moins encore cette année.

Le montant de cette action au titre de l'exercice 2013 est fixé à 45 000 euros répartis selon le plan de financement suivant :

- ETAT (ACSE) : .....10 000 Euros
- Ville de Compiègne : .....12 500 Euros  
se décomposant comme suit :
  - . 7 500 Euros (valorisation de prestation / loyer - charges / support de communication)
  - . 5 000 Euros en subvention
- Fonds social européen : .....22 500 Euros

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

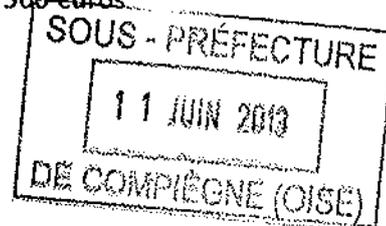
Décide de reconduire ce dispositif pour l'exercice 2013 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**RENOUVELLEMENT de la CONVENTION entre la VILLE, l'OPAC de l'OISE et l'association ELAN CES relative à la mise en œuvre d'un CHANTIER d'INSERTION pour 2013**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
 M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
 M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
 M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
 Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
 Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
 M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
 M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
 M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
 Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
 Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
 M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
 M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
 Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
 Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
 Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
 Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
 M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
 Conseillers Municipaux.

Date de convocation :  
5 avril 2013

Date d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de Conseillers présents ou représentés :  
40

Nombre de Conseillers en exercice :  
43

Date d'affichage :

Date de transmission :

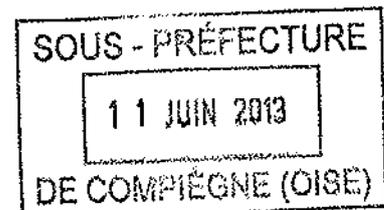
Rendue exécutoire le :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
 par M. Michel LE CARRERES  
 M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
 Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
 M. Romain DONNEUX  
 Mme Théodora GOMA-BALLOU



**10 – Renouvellement de la convention entre la Ville, l'OPAC de l'Oise et l'association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour 2013**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, Mme Anne-VIVÉ  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Depuis 2006, la Ville de Compiègne, l'OPAC de l'Oise et l'Association « ELAN CES » ont décidé d'œuvrer en commun pour l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers du Clos des Roses, de la Victoire situés en Zone Urbaine Sensible et dans le quartier de Royallieu par la création d'un chantier d'insertion, privilégiant les objectifs suivants :

- l'insertion par l'économique,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la formation et l'emploi à long terme des bénéficiaires.

Ainsi, la Ville de Compiègne et l'OPAC de l'Oise ont confié à l'association « ELAN CES » la mise en œuvre d'une action intitulée « chantier de remise en état des parties communes et des logements ». Ce chantier permet la mise en œuvre d'activités de type entretien, gros œuvre et second œuvre bâtiment au titre du patrimoine de l'OPAC de l'Oise.

Quatre logements seront ainsi remis en état (nettoyage, peinture, papier peint, sol...) au 12 square du Colonel Sutterlin, 2 rue du Maréchal Koenig, 7 rue Notre Dame de Bon Secours et 2 rue Jean-Antoine Léré.

Une remise en état des parties communes comprenant la réfection des cages d'escaliers et halls d'entrée (maçonnerie, carrelage, peinture) concernera sur le quartier de Royallieu, l'immeuble du Pan n° 1, à la Victoire et au Clos des Roses, les bâtiments 1 et 2 square Gérard de Nerval, les immeubles 9, 11, 13, 15 et 17 de la rue Alexandre Dumas, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 du square Baudelaire.

L'association emploie, en 2013, pour les résidences de l'OPAC de l'OISE situées à Compiègne, 28 salariés en contrat unique d'insertion qui entreprennent les travaux décrits précédemment, 3 responsables d'équipes en Contrat à Durée Indéterminée à temps complet, un coordonnateur technique en CDI à mi-temps et une coordinatrice d'insertion en CDI à mi-temps.

La Ville participe au Comité de Pilotage avec l'ensemble des partenaires.

Pour la mise en œuvre de ce chantier d'insertion, le montant de la participation de l'OPAC de l'Oise s'élèvera à 236 187 euros, et la Ville de Compiègne s'engage à verser à l'association « ELAN CES » une somme de 14 413 euros au titre de l'aide à l'encadrement et au suivi social des salariés en insertion inscrits sur ce chantier.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

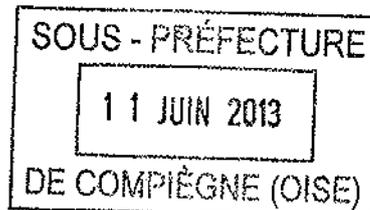
Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention partenariale entre la Ville, l'OPAC de l'Oise et l'association « Efan CES » relative à la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour 2013.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****PROTECTION  
FONTIONNELLE des  
AGENTS : VERSEMENT  
d'une INDEMNISATION**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

***Etaient présents :***

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
 M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
 M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
 M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
 Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
 Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
 M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjointe,  
 M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
 M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
 Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
 Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
 M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
 M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
 Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
 Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
 Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
 Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
 M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
 Conseillers Municipaux.

***Etaient représentés :***

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
 par M. Michel LE CARRERES  
 M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
 Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
 M. Romain DONNEUX  
 Mme Théodora GOMA-BALLOU

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

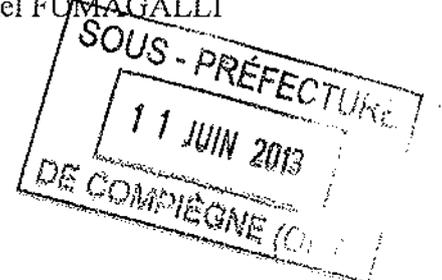
Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :



## 11 - Protection fonctionnelle des agents : versement d'une indemnisation

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

L'Article 11 de la loi N° 83-634 du 13 Juillet 1983 dispose que les fonctionnaires bénéficient à l'occasion de leurs fonctions d'une protection organisée par la Collectivité publique dont ils dépendent, conformément aux règles fixées par le code pénal et les lois spéciales.

A ce titre, la Ville de Compiègne est tenue de protéger ses agents contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamation ou outrages, dont ils peuvent être victimes à l'occasion de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.

A cet effet, la Ville de Compiègne a souscrit un contrat d'assurance « protection juridique » de manière à ce que les frais d'avocat nécessaires à la défense des agents ayant fait l'objet de menaces, d'outrages ou de violences soient pris en charge par l'assureur.

Toutefois, outre la prise en charge des frais d'avocat, la mise en œuvre de la protection fonctionnelle ouvre également aux agents concernés le droit de réclamer auprès de leur collectivité le paiement direct des dommages et intérêts auxquels l'auteur des attaques a été condamné, lorsque ce dernier est insolvable ou qu'il se soustrait à la décision de justice.

M. Cyriaque DENIS, agent de police municipale, ayant été victime d'agressions physiques, outrages et rébellion, dans l'exercice de ses fonctions, dans la journée du 22 Décembre 2007, n'a à ce jour pas pu récupérer la totalité des sommes que l'auteur des faits doit lui verser en exécution d'un jugement délibéré le 3 Décembre 2008 par le Tribunal de Grande Instance de Compiègne.

Sur un montant de 4.200 Euros correspondant à une indemnité de 3.600 Euros pour souffrance endurée et de 600 Euros pour préjudice esthétique, seuls 1.342 Euros ont pu être recouverts par voie d'huissier, l'auteur des faits s'avérant insolvable.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Décide de verser à Monsieur Cyriaque DENIS, les indemnités compensatoires équivalentes au montant restant à recouvrer des dommages et intérêts auxquels avait été condamné l'auteur des faits, soit un montant de 2.858 Euros.

**ARTICLE DEUX :**

Cette dépense sera inscrite au Budget de la Ville et imputée au compte 6718 du budget principal.

**ARTICLE TROIS :**

Récupérera auprès de Maître Anne BOLLINET, avocat chargé de défendre M. Cyriaque DENIS, les sommes qui pourraient lui être versées ultérieurement par la personne condamnée, la Ville de COMPIEGNE se réservant, en tout état de cause, par son intermédiaire et par subrogation, le droit de faire poursuivre l'exécution du jugement du 3 Décembre 2008 afin de récupérer le montant résiduel des dommages et intérêts.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET**
**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**
**MODIFICATION  
du TAUX d'EMPLOI  
d'un AGENT**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

***Etaient présents :***

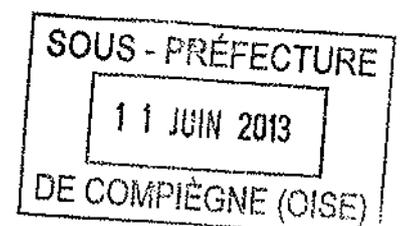
**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

***Etaient représentés :***

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



## 12 – Modification du taux d'emploi d'un agent

Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, **M. Joël DUPUY de MERY**  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,

Un adjoint administratif de seconde classe, employé sur un poste de secrétariat à l'Hôtel de Ville, créé initialement à 75 % du temps de travail (soit 26 h15 hebdomadaires), demande une augmentation de son taux d'emploi et souhaite travailler à 85 %, soit 29h45 par semaine

Compte tenu de la multiplicité des tâches qui lui sont confiées, il vous est proposé d'augmenter le temps de travail de cet agent afin qu'il travaille à 85 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

### **ARTICLE UNIQUE:**

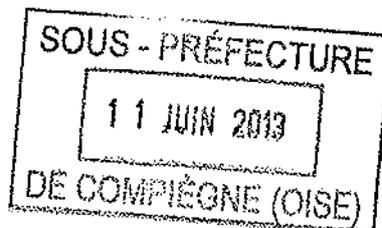
Décide d'augmenter le temps de travail de cet agent afin qu'il travaille à 85 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****AFFILIATION de la  
VILLE au CENTRE de  
GESTION de la  
FONCTION PUBLIQUE  
de l'OISE**L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.*Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
 M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
 M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
 M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
 Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
 Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
 M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
 M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
 M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
 Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
 Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
 M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
 M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
 Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
 Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
 Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
 Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
 M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
 Conseillers Municipaux.

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
 par M. Michel LE CARRERES  
 M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
 Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
 M. Romain DONNEUX  
 Mme Théodora GOMA-BALLOU

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :



## 12 bis - Affiliation de la Ville au Centre de gestion de la fonction publique de l'Oise

Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Eric de VALROGER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,

Le Centre de gestion de la fonction publique de l'Oise (CDG 60) assure pour la Ville conformément à la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2013, une étude devant à terme conduire à une refonte du régime indemnitaire des agents municipaux et apporte aux membres des instances paritaires, une assistance à l'occasion de leurs réunions. Il a proposé à la Ville de renforcer cette collaboration de manière pérenne par une affiliation à cet établissement public.

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale sont des Etablissements publics à caractère administratif créés par la Loi 84-594 du 26 janvier 1984 relative à la fonction publique territoriale. Ils sont dirigés par un conseil d'administration composé de représentants, élus des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés.

### Leurs missions

Ils assument des missions relatives au recrutement et à la gestion des carrières des agents territoriaux, et notamment :

- l'organisation des concours et examens professionnels,
- le fonctionnement des commissions administratives paritaires et du conseil de discipline,
- le secrétariat de la commission de réforme, et le secrétariat des comités médicaux (*nouvelles obligations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, Loi du 12 mars 2012*),
- le fonctionnement des comités techniques,
- la publicité des créations et vacances d'emploi,
- le calcul du crédit du temps syndical et le remboursement des charges salariales afférentes à l'utilisation de ce crédit,
- un avis consultatif dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable obligatoire,
- une assistance juridique statutaire,
- une assistance à la fiabilisation des comptes en matière de retraite

### Les conditions d'affiliation

L'affiliation au centre de gestion est obligatoire pour les communes et les établissements publics dont l'effectif est inférieur à 350 agents. Elle peut être toutefois volontaire pour les autres collectivités territoriales et établissements publics locaux.

Actuellement, environ un millier de collectivités et établissements publics de l'Oise est affilié au CDG60. Ce sont, pour la plupart des communes ou établissements publics de petite ou de moyenne importance. A ce jour, les trois grandes communes du Département, Beauvais, Creil et Compiègne ne sont pas affiliées au centre de gestion.

## **Le financement**

Pour l'exercice des missions obligatoires énumérées ci-dessus, une cotisation est versée par les collectivités et établissements affiliés, assise sur la masse salariale dont le taux est fixé par le conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum fixé par la Loi (0,73 % pour ce qui concerne le CDG60). Par ailleurs, l'affiliation volontaire au centre de gestion permet d'accéder, au choix de la collectivité et après la signature d'une convention, à des missions additionnelles facturées à prix coûtant.

## **Proposition du CDG60 pour l'affiliation de Compiègne**

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise propose donc à la Ville cette affiliation volontaire qui permettrait, selon les engagements pris par cet établissement public, d'une part d'apporter à la Ville et aux élus, une assistance en matière de gestion des carrières des agents municipaux et de bénéficier de son expérience en ce domaine et d'autre part, de compenser, en partie, le coût de la cotisation annuelle qu'elle devra s'acquitter, estimée à ce jour à environ 137 000 € pour les missions obligatoires visées ci-dessus.

Le CDG60 rembourserait à la Ville de Compiègne les frais liés aux décharges d'activités syndicales que le CDG60 a évalués à 60 000 € pour le présent exercice mais également, compte tenu du fait que la Ville dispose de son propre service juridique, la prise en charge à hauteur de 35 000 € de notre juriste.

Pour ce dernier aspect, une convention séparée serait adoptée entre la Ville et le Centre de gestion de l'Oise précisant les modalités de ce reversement.

Enfin, cette affiliation permettrait aussi de résilier le contrat de consultation juridique en cours avec un organisme privé et dont le coût annuel est de 5 000 €.

Dans ces conditions, la charge résiduelle pour la Ville serait de l'ordre de 37 000 €, déduction faite des remboursements effectués par le CDG60 évoqués précédemment et des économies réalisées sur le contrat d'assistance juridique par téléphone.

En conclusion, la proposition du CDG60 apparaît équilibrée et de nature à apporter à la direction des ressources humaines et aux élus un réel soutien en matière de gestion du personnel municipal.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Décide de l'affiliation de la Ville de Compiègne au CDG60 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sachant que, conformément à la Loi du 26 janvier 1984 modifiée, relative à la fonction publique territoriale et à ses décrets d'application successifs, cette adhésion volontaire ne pourra être remise en cause qu'après un délai de six ans.

**ARTICLE DEUX :**

Prend acte que la demande d'affiliation de la Ville de Compiègne devra obtenir l'accord des deux tiers des collectivités et établissements publics déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ou par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Les mêmes conditions de majorité sont requises pour le retrait de la collectivité au terme des six ans.

**ARTICLE TROIS :**

Décide de désigner, après l'acceptation par les communes et les établissements déjà affiliés de la candidature de la Ville de Compiègne, des représentants du Conseil Municipal pour représenter la Commune au conseil d'administration du CDG60.

**ARTICLE QUATRE :**

Décide, afin de maintenir le dialogue social permanent avec les agents municipaux, de conserver, au niveau local, la commission administrative paritaire et le comité technique paritaire actuels.

**ARTICLE CINQ :**

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents à intervenir, relatifs à cette affiliation.

**ARTICLE SIX :**

La charge de cette affiliation sera prélevée sur les crédits ordinaires de la section de fonctionnement du budget.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits

Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****RESTAURATION  
SCOLAIRE  
TARIFS 2013/2014**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

*Étaient présents :*

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

*Étaient représentés :*

Date de  
transmission :

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Rendue  
exécutoire le :

*Étaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**12ter -a – Restauration scolaire – Tarifs 2013/2014**

La commission de l'Enseignement vous propose d'augmenter les tarifs des cantines élémentaires et préélémentaires pour l'année scolaire 2013/2014, de majorer les tranches de revenus de 1,8% correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2013, comme suit :

RESTAURATION ELEMENTAIRE ET MATERNELLE	2012/2013	2013/2014
- moins de 1 430,99 €	1,26 €	1,28 €
- de 1 431,00 € à 2 146,48 € . 1 <sup>er</sup> enfant . à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	2,31 € 1,90 €	2,35 € 1,93 €
- de 2 146,49 € à 2 861,96 € . 1 <sup>er</sup> enfant . à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	3,68 € 3,38 €	3,75 € 3,44 €
- plus de 2 861,97 € . 1 <sup>er</sup> enfant . à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	4,74 € 4,21 €	4,83 € 4,29 €
- Enfant(s) scolarisé(s) dans une CLIS et domicilié(s) hors Compiègne	TARIFS COMPIEGNOIS	TARIFS COMPIEGNOIS
- Enfant(s) domicilié(s) hors Compiègne	7,47	7,60

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité des membres présents et représentés ce point est ajouté à l'ordre du jour,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

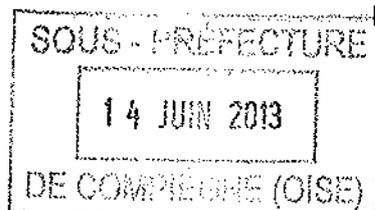
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE**

Décide, pour l'année scolaire 2013/2014, d'augmenter les tarifs des cantines élémentaires et préélémentaires, de majorer les tranches de revenus dont le principe est maintenu, de 1,8% correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2013.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

*Philippe MARINI*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise

12 ter b

2013 -

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

#### GARDERIES PÉRISCOLAIRES MATERNELLES TARIFS 2013/2014

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

#### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**12 ter - b -- Garderies périscolaires maternelles : tarifs 2013/2014**

Depuis la rentrée scolaire 2001, la VILLE a procédé à la mise en place de garderies périscolaires dans les écoles maternelles suivantes :

Ecole maternelle Albert ROBIDA, (avec accueil des enfants de Claude de ROTHSCHILD et de la FOSSE A COURRIER), Ecole maternelle Jacques PREVERT, Ecole maternelle SAINT-LAZARE, Ecole maternelle SAINT-GERMAIN, Ecole maternelle Augustin THIERRY, Ecole maternelle POMPIDOU I (avec accueil des enfants de POMPIDOU II), Ecole maternelle Jeanne d'ARC, Ecole maternelle Charles FAROUX (avec accueil des enfants de Robert DESNOS et Phileas LEBESGUE), Ecole maternelle André HAMMEL

- le matin, à partir de 7 h 30, jusque 8 h 20,
- le soir, à partir de 16 h 30, jusque 18 h 30.

La commission de l'Enseignement vous propose d'augmenter les tarifs des garderies périscolaires maternelles pour l'année scolaire 2013/2014, de majorer les tranches de revenus de 1,8% correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2013, comme suit :

Tranche de revenus mensuels	Nombre d'enfants	Participation Familiale par jour	
		2012/2013	2013/2014
- moins de 1 059,17 €	1 <sup>er</sup> enfant	2,36 €	2,40 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	1,51 €	1,54 €
- de 1 059,18 € à 1 588,72 €	1 <sup>er</sup> enfant	3,22 €	3,28 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	2,25 €	2,29 €
- de 1 588,73 € à 2 294,84 €	1 <sup>er</sup> enfant	3,44 €	3,50 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	2,58 €	2,63 €
- plus de 2 294,85 €	1 <sup>er</sup> enfant	3,75 €	3,82 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	3,22 €	3,28 €
- Fréquentation occasionnelle	Tarif unique	4,29 €	4,37 €
- Tarifs extérieurs	Tarif unique	4,29 €	4,37 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité des membres présents et représentés ce point est ajouté à l'ordre du jour,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE**

Décide, pour l'année scolaire 2013/2014, d'augmenter les tarifs des garderies périscolaires maternelles, de majorer les tranches de revenus dont le principe est maintenu, de 1,8% correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2013.



Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**DEMANDE de  
FIXATION JUDICIAIRE  
du PRIX de VENTE  
de la PARCELLE  
sise 3 bis, rue de l'Aisne :  
SAISINE du JUGE de  
l'EXPROPRIATION et  
CONSIGNATION**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Étaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

*Étaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Étaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**13 - Demande de fixation judiciaire du prix de vente de la parcelle sise 3 bis, rue de l'Aisne : saisine du juge de l'expropriation et consignation**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Jean-François CAUX  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Par décision N° 02/2013 du 21 janvier 2013, la Ville de COMPIEGNE a décidé d'exercer son droit de préemption sur la parcelle située 3 bis, Rue de l'Aisne, cadastrée BZ N° 328, appartenant à la Société de Constitution de Patrimoine Immobilier sise 157-159, Rue du Faubourg Saint-Honoré à PARIS (75008).

La Société de Constitution de Patrimoine Immobilier a exercé le 9 mars 2013 un recours gracieux entre les mains du Maire de la Ville de Compiègne à l'encontre de sa décision de préemption du 21 Janvier 2013.

Par requête du 11 Mars 2013, la S.C.P.I. a saisi le Tribunal Administratif d'Amiens d'un recours tendant à l'annulation de la décision du 21 Janvier 2013, sans attendre l'expiration du délai de deux mois suivant la date de notification à la Ville de Compiègne, de son recours gracieux du 9 Mars 2013. Elle a également sollicité devant le Juge des Référé du Tribunal Administratif d'Amiens, la suspension de l'exécution de la décision de préemption du 21 Janvier 2013 par requête du 21 Mars 2013. Le Juge des Référé a rejeté la requête en référé suspension de la SARL Constitution de Patrimoine Immobilier par ordonnance du 29 Mars 2013.

La Ville de COMPIEGNE, par courrier officiel du 23 Avril 2013, a informé la S.A.R.L. Constitution de Patrimoine Immobilier du maintien de sa décision de préemption du 21 Janvier 2013 sur le prix de 90.000 Euros correspondant à l'évaluation du Service de France Domaines. Elle a donc demandé à la S.A.R.L. Constitution de Patrimoine Immobilier de lui indiquer si elle entendait maintenir l'aliénation du terrain faisant l'objet de la vente sur le prix de 160.000 Euros mentionné dans la déclaration d'aliéner notifiée le 26 Novembre 2012.

La S.C.P.I. a fait informer la Ville de COMPIEGNE de son intention de maintenir son intention d'aliéner le terrain au prix mentionné dans la déclaration d'aliéner.

Selon les dispositions de l'Article L.213.4 du Code de l'urbanisme, à défaut d'accord amiable, le prix d'acquisition est fixé par la juridiction compétente en matière d'expropriation. La Ville est donc fondée à saisir le Juge d'Expropriation du Département de l'Oise afin de faire fixer judiciairement le prix de vente de la parcelle en cause.

... / ...

Lorsque le Juge de l'Expropriation a été saisi d'une demande de fixation judiciaire du prix de la vente, le titulaire du droit de préemption doit consigner une somme égale à 15 % de l'évaluation faite par le Directeur des Services Fiscaux, conformément aux dispositions de l'Article L.213.4-1 du Code de l'urbanisme. Faute de notification d'une copie de récépissé de consignation à la juridiction et au propriétaire dans le délai de trois mois à compter de la saisine du Juge de l'Expropriation, le titulaire du droit de préemption est réputé avoir renoncé à l'acquisition ou à l'exercice du droit de préemption.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UN:**

Décide de faire consigner à la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de 13.500 € correspondant à 15 % de l'évaluation de la valeur vénale de la parcelle faisant l'objet de la vente fixée à 90.000 € dans l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques du 21 Janvier 2013.

**ARTICLE DEUX :**

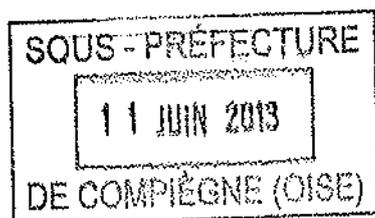
Cette dépense sera inscrite au Budget principal de la Ville sur le chapitre 2111.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*[Signature]*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**ZAC du CAMP de  
ROYALLIEU :  
ATTRIBUTION de la  
PARCELLE n° 95**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

***Etaient présents :***

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MÉRY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

***Etaient représentés :***

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**14 – ZAC du Camp de Royallieu : attribution de la parcelle n° 95**

*Au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. Michel FOUBERT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

M. Franck PAPOT et Mme Perrine LENS, domiciliés 8 avenue de l'Europe à COMPIEGNE, ont manifesté leur intention d'acquérir un terrain à bâtir de la ZAC du Camp de Royallieu.

Le terrain que la Ville de Compiègne peut céder à M. Franck PAPOT et Mme Perrine LENS correspond à la parcelle cadastrée section AP n° 192, identifiée sur le Plan Directeur Foncier du Cabinet ARVAL comme constituant le lot n° 95, situé rue du 4 Janvier 1944, d'une superficie de 389,79 m<sup>2</sup>.

Le prix du terrain est de 66.264,30 € Hors Taxes.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UN:**

Décide de céder à M. Franck PAPOT et à Mme Perrine LENS, demeurant 8 avenue de l'Europe à COMPIEGNE, la parcelle située sur la ZAC du Camp de Royallieu, cadastrée section AP n° 192, d'une contenance totale de 389,79 m<sup>2</sup>, au prix de 66.264,30 € Hors Taxes.

**ARTICLE DEUX :**

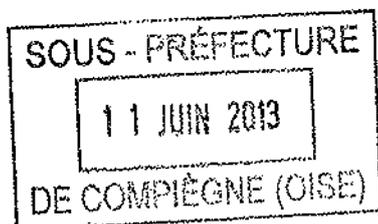
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire ainsi que les pièces et documents s'y rapportant.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**FOURNITURE de  
CARBURANT :  
LANCEMENT d'une  
CONSULTATION**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

***Etaient présents :***

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

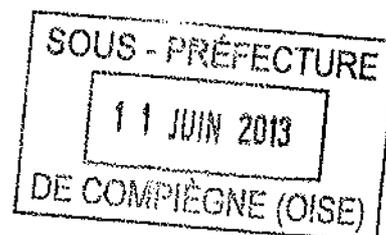
**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

***Etaient représentés :***

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



## 15 – Fourniture de carburant – lancement d’une consultation

*Au nom de la 2<sup>nd</sup>e commission, M. Richard VELEX  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Le marché de carburant destiné aux véhicules de la ville de Compiègne arrive à échéance à la fin de l’année 2013. Pour continuer à assurer les besoins des véhicules municipaux, il est nécessaire d’organiser une nouvelle mise en concurrence de fournisseurs spécialisés dans les produits pétroliers.

Le contrat à conclure sera de type « à bons de commande ». Le service à la pompe représente le bon de commande et sera régi en fonction des types de carburants à utiliser par des quantités minimum et maximum en litres fixées annuellement. Un rabais sera consenti par le fournisseur pendant les quatre années de durée du marché. La Ville ne s’engage contractuellement que sur les minima fixés à l’acte d’engagement.

Afin que la Ville soit en mesure de suivre la consommation de son parc de véhicules, en plus de la prestation fourniture, le soumissionnaire doit mettre en place, sous forme de carte d’achat, un système de contrôle de consommation des utilisateurs, récapitulatif, grâce à un badge, l’identification du client, le kilométrage du véhicule, le lieu et l’heure de la prise du carburant ainsi que la consommation aux 100 kilomètres, permettant d’établir des statistiques.

Un avis de publicité va paraître au Journal Officiel de l’Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics.

Le règlement de la consultation à mettre en place définit deux critères de jugement des offres qui sont le prix et la valeur technique (viabilité et fonctionnalité du système de contrôle – qualité et implantation du ou des points de livraison proposé(s)).

Trois types de carburants sont concernés et les besoins se sont fixés comme suit :

Nature des produits	Litrage minimum à commander	Consommation 2012	Litrage maximum à commander
SUPER sans PLOMB 95/E10	10 000 Litres	16 000 litres	25 000 litres
SUPER sans PLOMB 98	7 000 litres	12 000 litres	20 000 litres
GAZOLE	100 000 litres	134 000 litres	150 000 litres

Les prix des carburants varient et suivent les cours du pétrole à travers le barème du fournisseur. Le coût estimatif annuel du dossier se situe dans une fourchette de dépense entre 225 000 €/TTC et 250 000 €/TTC (valeur 01/13)

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UN:**

Autorise Monsieur le Maire à formaliser un appel d'offres ouvert et signer le marché à bons de commande avec l'entreprise qui sera désignée par la Commission d'Appel d'Offres.

**ARTICLE DEUX :**

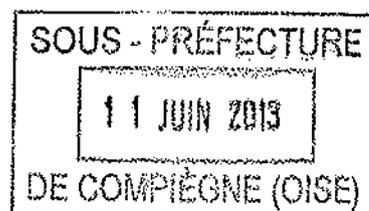
Les dépenses correspondantes seront financées par le budget de fonctionnement, au chapitre 011, article 60622.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**ANRU ; TRAVAUX  
d'AMÉNAGEMENT de la  
VOIRIE de la rue  
PIERRE de RONSARD  
RÉSULTAT de la  
CONSULTATION  
d'ENTREPRISES**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

***Etaient présents :***

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

***Etaient représentés :***

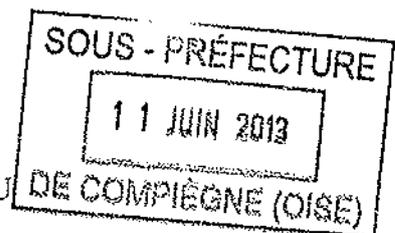
Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**16 - ANRU – Travaux d'aménagement de la voirie de la rue Pierre de Ronsard**  
**Résultat de la consultation d'entreprises**

*Au nom de la 3ème commission, M. Michel LE CARRERES  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses, la Ville de Compiègne a décidé de réaliser des travaux d'aménagement de la rue Pierre de Ronsard.

Les travaux se réalisent en tranche unique et sont répartis en quatre lots :

- 1/ Terrassements, voirie
- 2/ Eau potable – Génie civil - Fourreaux
- 3/ Eclairage public
- 4/ Espaces verts.

La consultation a été lancée sous forme de procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics. Une publication est parue au BOAMP ainsi qu'au journal «Le Parisien». Le dossier de consultation était téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'ARC. La remise des offres était fixée au 5 avril 2013 :

- 28 entreprises ont demandé un dossier tous lots confondus,
- 14 offres ont été reçues dans le temps imparti.

Aucune offre n'a été remise sur la plateforme électronique.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- valeur technique,
- prix des prestations,
- délai d'exécution.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le **22 mai 2013** afin de prendre connaissance des résultats Selon les tableaux d'analyse et le classement des offres approuvés par la Commission d'Appel d'Offres, les marchés suivants peuvent être conclus :

N° lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant TTC
1	Terrassement, voirie	Sté COLAS (60302 SENLIS)	276.709,47 €
2	Eau potable – Génie civil - Fourreaux	Sté CAGNA (60202 COMPIEGNE)	49.597,52 €
3	Eclairage public	Sté LESENS (60203)	34.673,83 €
4	Espaces verts	Sté COMPIEGNE PAYSAGE (60200)	16.404,34
TOTAL			377.385,16 €
Estimation			393.000,00 €

... / ...

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

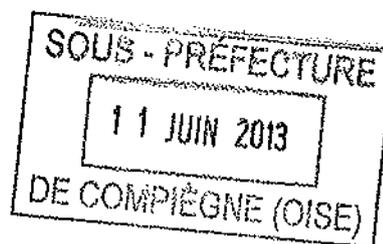
Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offres et à inscrire la dépense correspondante au budget principal.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**ANRU : TRAVAUX  
d'AMÉNAGEMENT de la  
VOIRIE au CARREFOUR  
entre l'avenue du  
GENERAL WEYGAND et  
la rue Ph. LEBESGUE  
RESULTAT de la  
CONSULTATION  
d'ENTREPRISES**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

#### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**17 - ANRU – Travaux d'aménagement de la voirie au carrefour entre l'avenue du Général Weygand et la rue Phileas Lebesgue– Résultats de la consultation d'entreprises**

*Au nom de la 3ème commission, M. Michel LE CARRERES  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses, la Ville de Compiègne a décidé de procéder à l'aménagement du carrefour entre l'avenue du Général Weygand et la rue Phileas Lebesgue.

Les travaux se réalisent en tranche unique et sont répartis en trois lots :

- 1/ Terrassements, voirie
- 2/ Eclairage public
- 3/ Espaces verts.

La consultation a été lancée sous forme de procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics. Une publication est parue au BOAMP ainsi que dans le journal «Le Bonhomme Picard». Le dossier de consultation était téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'ARC.

La remise des offres était fixée au 15 avril 2013 :

- 26 entreprises ont demandé un dossier tous lots confondus,
- 12 offres ont été reçues dans les délais impartis.

Aucune offre n'a été remise sur la plateforme électronique.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- valeur technique,
- prix des prestations,
- délai de réalisation.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le **22 mai 2013** afin de prendre connaissance des résultats. Selon les tableaux d'analyse et le classement des offres approuvés par la Commission d'Appel d'Offres, les marchés suivants peuvent être conclus :

N° lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant TTC
1	Terrassement, voirie	Sté COLAS (60302 SENLIS)	251.040,40 €
2	Eclairage public	Sté LESENS (60203)	76.926,12 €
3	Espaces verts	Sté COMPIEGNE PAYSAGE (60200)	26.473,76 €
<b>TOTAL</b>			<b>354.440,28 €</b>
Estimation			384.800,00 €

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offres et à inscrire la dépense correspondante au budget principal.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



# MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

### OBJET

**DEMANDE de  
SUBVENTION auprès du  
CONSEIL RÉGIONAL de  
PICARDIE au titre du CRA  
dans le cadre du PROJET de  
RÉNOVATION URBAINE  
(PRU) du QUARTIER du  
CLOS des ROSES pour les  
TRAVAUX de VRD du  
CARREFOUR  
WEYGAND /LEBESGUE**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**18 - Demande de subvention auprès du Conseil régional de Picardie au titre du CRA dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier Clos des Roses pour les travaux VRD du carrefour Weygand/Lebesgue**

*Au nom de la 3ème commission, M. Michel FOUBERT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

La convention pluriannuelle du Projet de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses signée initialement le 09 novembre 2007 a récemment donné lieu à l'établissement d'un avenant de sortie avec l'ANRU. Cet avenant a essentiellement pour finalité d'arrêter définitivement le programme de rénovation, les dates limites d'exécution des opérations et de finaliser le redéploiement de certains crédits.

C'est à ce dernier titre qu'une nouvelle opération relative au réaménagement de la rue Weygand depuis l'intersection avec le carrefour des rues Phileas Lebesgue et Winston Churchill a pu être intégrée.

Les travaux à réaliser s'inscrivent dans la démarche initiée depuis le début de l'opération à savoir, le développement des axes de circulation internes au quartier en lien avec les voies extérieures au site, le bon équilibre entre les axes de circulation, la construction d'aires de stationnement, et l'aménagement d'espaces verts et de voies douces.

Cette opération de réaménagement, qui serait susceptible de démarrer en fin d'année 2013, est estimée à 321 740 € HT. Elle est financée à hauteur de 10% par l'ANRU.

Le Conseil Régional de Picardie, dans le cadre de l'avenant au contrat Régional d'Agglomération de la Région de Compiègne 2007-2013 et dans la continuité de son soutien apporté au Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses, serait également susceptible d'accorder son concours à la réalisation de cette opération.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

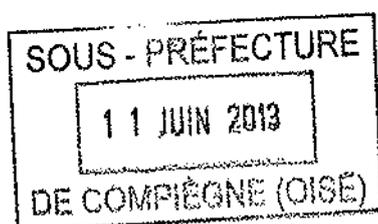
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention correspondant auprès du Conseil Régional de Picardie en sollicitant la subvention la plus élevée possible.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**TRAVAUX d'ENTRETIEN  
des CIMETIERES :  
CONVENTION avec une  
ASSOCIATION  
d'INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
« UN CHATEAU pour  
l'EMPLOI »**

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

#### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**19 - Travaux d'entretien des cimetières : convention avec une association d'insertion professionnelle « un Château pour l'Emploi »**

*Au nom de la 3ème commission, Mme Geneviève POUYET TRUCHOT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Les contrats passés avec une entreprise privée pour l'entretien des cimetières Nord et Sud de la Ville sont arrivés à échéance le 31 mai 2013. Ils comprenaient deux lots distincts. Le premier lot concernait les travaux d'entretien des espaces verts. C'est-à-dire : la tonte des pelouses, le ramassage des feuilles mortes, l'enlèvement des gerbes fanées, le binage, ratissage et désherbage des allées, la taille des haies et le nettoyage des lieux.

Le lot n° 2 comprenait le creusement des fosses pour les indigents et le nettoyage avec exhumation des restes des concessions échues non renouvelées avant reprise.

Le montant total annuel de ces contrats s'élevait à 170 000 € TTC.

La Ville souhaitant réaliser des économies de fonctionnement, a décidé de recourir aux services d'une association d'insertion « un Château pour l'Emploi », pour assurer l'ensemble de ces prestations. Cette structure qui existe depuis 1994, permet à des publics en difficultés (RMI, jeunes des missions locales en manque d'emploi,...) de se réinsérer dans le monde du travail en participant à des chantiers de rénovation permettant de former les stagiaires à divers corps professionnels du bâtiment ou dans d'autres domaines tels que la couture ou les espaces verts.

L'entretien des deux cimetières de Compiègne par le biais de cette association, permettrait la création de 12 emplois subventionnés, la part de la Ville étant réduite à une participation annuelle sous forme de subvention à hauteur de 68 600 €, soit 40 000 € au titre de l'exercice 2013.

Il s'ajoutera au financement de la Ville, la fourniture des consommables (gravillons, carburant, produits phyto désherbage et fleurs) d'un montant de 12 500 € par an, pour les deux cimetières.

Le montant total de cette opération restant à la charge de la Ville s'élève à :

<b>Objet de la dépense</b>	<b>Montant En €</b>
Participation à la rémunération	68 600
Fourniture de consommables	12 500
<b>Montant total.....</b>	<b>81 100</b>

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UN :**

Autorise Monsieur le Maire à signer avec l'association d'insertion « un château pour l'emploi », une convention d'une durée d'un an afin de lui confier, à titre expérimental, l'entretien des deux cimetières sachant qu'à l'issue de la convention, la Ville organisera un appel à la concurrence pour renouveler cette expérience si elle est concluante.

**ARTICLE DEUX :**

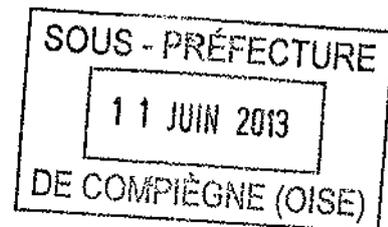
Décide d'inscrire au budget principal, la dépense correspondante.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**AVENANT n° 1 au  
MARCHÉ n° 39/2012 de la  
société CAGNA relatif aux  
TRAVAUX  
d'INTERVENTION  
d'URGENCE sur les VOIES  
& RESEAUX DIVERS  
(V.D.R.)**

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

#### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**20 - Avenant n°1 au marché n°39/2012 de la société CAGNA relatif aux travaux d'intervention d'urgence sur les voies et réseaux divers (V.R.D.)**

*Au nom de la 3ème commission, M. Eric HANEN  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution vise :

- à réduire les dommages causés aux réseaux lors des travaux effectués dans leur voisinage,
- à prévenir leurs conséquences néfastes pour la sécurité des personnes et des biens,
- à favoriser la protection de l'environnement et la continuité des services aux usagers de ces réseaux.

Ce nouveau cadre réglementaire confie aux collectivités territoriales de nouvelles responsabilités en tant qu'exploitant de ses propres réseaux, en tant que maître d'ouvrage pour la réalisation des grands travaux mais aussi pour l'exécution de travaux en régie effectués par ses services.

Pour réduire le nombre et la gravité des endommagements et accidents sur les réseaux divers, il existe un service d'Etat (guichet unique) depuis 2012, qui contraint les collectivités territoriales à répertorier leurs réseaux existants.

Afin de se conformer à la réglementation, la Ville de Compiègne propose que toutes les démarches administratives de traitement des déclarations de projet de travaux (D.T.) et de déclarations d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.) ainsi que des prestations liées aux investigations pour l'élaboration des cartographies des réseaux enterrés d'eau potable d'assainissement, d'eau pluviale et de réseaux divers (définition des tracés, profondeurs...) **rendues obligatoires par le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011** soient confiées à la société CAGNA.

Le présent avenant n°1 au marché n°39/2012 a pour objectif d'intégrer ces prestations supplémentaires liées à la nouvelle réglementation sans que le montant global du marché à bons de commande soit changé. Les montants maximum et minimum restent :

- montant maxi annuel : 400 000 €/H.T.
- montant mini annuel : 80 000 €/H.T.

... / ...

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant n°1 au marché n°39/2012 avec la société CAGNA qui intègre dans le bordereau des prix unitaires ces nouvelles prestations liées au décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

*Philippe*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**AVENANT n° 1  
au MARCHÉ n° 04/2013 de  
la société LESENS relatif aux  
TRAVAUX d'ENTRETIEN  
et DIVERSES  
INTERVENTIONS sur les  
RESEAUX d'ECLAIRAGE  
PUBLIC, de FEUX  
TRICOLORES et de  
VIDEOSURVEILLANCE**

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

#### *Etaient présents :*

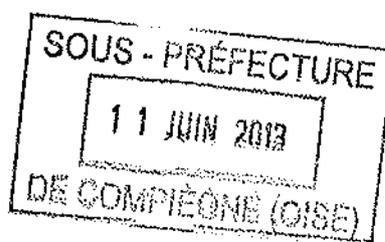
**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**21 - Avenant n°1 au marché n°04/2013 de la société LESENS relatif aux travaux d'entretien et diverses interventions sur les réseaux d'éclairage public, de feux tricolores et de vidéosurveillance**

*Au nom de la 3ème commission, M. Eric HANEN  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution vise :

- à réduire les dommages causés aux réseaux lors des travaux effectués dans leur voisinage,
- à prévenir leurs conséquences néfastes pour la sécurité des personnes et des biens,
- à favoriser la protection de l'environnement et la continuité des services aux usagers de ces réseaux.

Ce nouveau cadre réglementaire confie aux collectivités territoriales de nouvelles responsabilités en tant qu'exploitant de ses propres réseaux, en tant que maître d'ouvrage pour la réalisation des grands travaux mais aussi pour l'exécution de travaux en régie effectués par ses services.

Pour réduire le nombre et la gravité des endommagements et accidents sur les réseaux divers, il existe un service d'Etat (guichet unique) depuis 2012, qui contraint les collectivités territoriales à répertorier ses réseaux existants.

Afin de se conformer la réglementation, la Ville de Compiègne propose que toutes les démarches administratives de traitement des déclarations de projet de travaux (D.T.) et de déclarations d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.) ainsi que des prestations liées aux investigations pour l'élaboration des cartographies des réseaux enterrés d'éclairage public, des feux tricolores, de vidéosurveillance et de réseaux divers (définition des tracés, profondeurs...) **rendues obligatoires par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011** soient confiées à la société LESENS.

Le présent avenant n°1 au marché n°04/2013 a pour objectif d'intégrer des prestations liées aux dispositions du décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 et n'a pas d'incidence financière sur le marché à bons de commande dont le montant maximum et minimum reste inchangé :

- montant maxi annuel : 250 000 €/H.T.

... / ...

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant n°1 au marché n°04/2013 avec la société LESENS qui intègre dans le bordereau des prix unitaires ces nouvelles prestations liées au décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*[Signature]*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



# MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**RÉALISATION d'une  
FRESQUE  
sur le PIGNON d'un  
BATIMENT  
sis à l'angle de la  
rue SAINT CORNEILLE  
et de la PLACE de  
l'HOTEL de VILLE**

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**22 – Réalisation d'une fresque sur le pignon d'un bâtiment situé à l'angle de la rue Saint Corneille et de la Place de l'Hôtel de Ville**

*Au nom de la 3<sup>ème</sup> commission, Mme Françoise TROUSSELLE  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Dans le cadre des travaux de réaménagement et d'embellissement de la rue Saint Corneille, la Ville a pour projet de faire réaliser une fresque sur le pignon d'un immeuble situé à l'angle de la rue Saint Corneille et de la place de l'Hôtel de Ville, appartenant à Mme Simone CAILLET et M. Jacques CAILLET, son fils.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,  
35 voix pour

5 abstentions : M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Frédéric PYSSON, Mme Anne SERRET

**ARTICLE UN:**

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec les propriétaires de l'immeuble sur le pignon duquel serait réalisée la fresque, pour une durée initiale de 5 ans qui pourra être reconduite par la seule volonté exprimée par les parties,

**ARTICLE DEUX :**

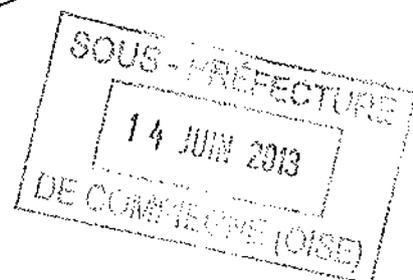
Décide de verser aux propriétaires dudit bâtiment, une redevance annuelle d'un montant de 300 € HT et d'inscrire au budget principal, la somme correspondante.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**DISPOSITIF  
d'INCITATION FISCALE à  
l'INVESTISSEMENT  
LOCATIF**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



## 23 – Dispositif d'incitation fiscale à l'investissement locatif

*Au nom de la 4<sup>ème</sup> commission, Mme Jacqueline LIENARD  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

La loi de finances pour l'année 2013 a créé un nouveau dispositif d'incitation fiscale à l'investissement locatif intermédiaire dit « DUFLOT ». Ce nouveau dispositif vise à recentrer les aides fiscales à l'investissement locatif privé dans les zones où le besoin en logements intermédiaires est le plus fort.

L'aide consiste en une réduction d'impôt de l'ordre de 18 % étalée sur 9 ans, pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf, en contre partie d'un engagement de location sur la même période. L'octroi de l'aide est subordonné au respect de conditions relatives à la localisation du logement, aux ressources des locataires et aux loyers pratiqués.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, les investissements réalisés en zone B2 (cette zone couvre le territoire de l'ARC) ne seront éligibles que si la collectivité a fait l'objet d'un agrément délivré par le Préfet de Région, après avis du comité régional de l'habitat.

Par délibération en date du 4 avril 2013, le conseil d'agglomération de l'ARC a demandé cet agrément à M. le Préfet de Région pour les communes de l'ARC en précisant toutefois que 40 %, au maximum, des logements d'une opération sur les parcelles cédées par l'ARC, pourront bénéficier du dispositif DUFLOT, de façon à favoriser une plus grande mixité de population. Monsieur le Préfet de Région a indiqué que l'avis de chaque conseil municipal est requis lorsque la demande est présentée par un établissement public de coopération intercommunal (EPCI).

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

### **ARTICLE UNIQUE:**

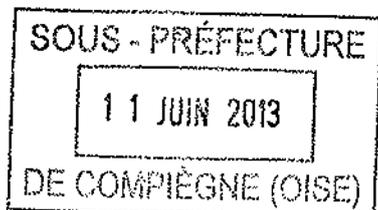
Adopte le dispositif DUFLOT afin qu'il continue de s'appliquer à Compiègne, au-delà de la date du 30 juin 2013, étant entendu que cette mesure visant à développer une offre de logement privé intermédiaire pour répondre aux besoins des ménages est en corrélation avec les orientations du Programme local de l'habitat et du schéma de cohérence territorial de l'ARC.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Maire de Compiègne,

*Philippe MARINI*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**DÉCLASSEMENT &  
ALIENATION de la VOIE  
COMMUNALE n° 2 du BAC  
de JAUX à MERCIERES**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

*Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**24 – Déclassement et aliénation de la voie communale n° 2  
du bac de Jaux à Mercières**

*Au nom de la 4<sup>ème</sup> commission M. Richard VELEX  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Conformément aux dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire en date du 27 septembre 2012, pris en application des articles L.161-10 du code rural et R.141-4 à R.141-9 du code de la voirie routière, l'enquête publique en vue du déclassement et de l'aliénation de la voie communale n° 2 du bac de Jaux à Mercières (pour partie), s'est déroulée du 15 au 31 octobre 2012.

Pour mémoire, le Conseil Régional de Picardie, propriétaire et gestionnaire du lycée Charles de Gaulle, a souhaité acquérir auprès de l'ARC, le terrain d'assiette du parking pour clarifier les responsabilités en matière de sécurité des élèves. Or, ce parking avait été réalisé en partie au-dessus d'une voie communale figurant au cadastre comme étant une propriété appartenant aux communes de La Croix St Ouen et de Compiègne et qui n'a jamais été déclassée.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, M. Francis MIANNAY, en date du 6 novembre 2012, sont favorables au projet. Le commissaire enquêteur n'a reçu aucune réclamation et le registre d'enquête ne comporte aucune observation.

Il appartient donc au Conseil Municipal de délibérer sur les conclusions du commissaire enquêteur d'une part, et sur le déclassement et l'aliénation de la voie communale n° 2 du bac de Jaux à Mercières (pour partie), objet de l'enquête, d'autre part.

En outre, aucune association conforme aux conditions prévues à l'article L.161-11 du code rural n'a été créée et ne s'est manifestée dans les délais prévus à l'article L.161-10 du code rural en vue de prendre en charge l'entretien de la portion de voie concernée par la procédure.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Décide de déclasser la portion de voie communale n° 2 concernée par la procédure en chemin rural

.../...

**ARTICLE DEUX :**

Ordonne la vente de la portion de chemin rural (ancienne voie communale n° 2 du bac de Jaux à Mercières), concernée par la procédure,

**ARTICLE TROIS :**

Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afin de régulariser les ventes qui pourraient survenir à la suite de cette procédure.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****INSTALLATIONS  
CLASSEES : DEMANDE  
d'AUTORISATION des  
TRANSPORTS PLESSIER**L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.Date de  
convocation :  
5 avril 2013Date  
d'affichage :  
8 avril 2013Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43Date  
d'affichage :Date de  
transmission :Rendue  
exécutoire le :*Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**25 - Installations classées : demande d'autorisation des Transports Plessier**

*Au nom de la 4<sup>ème</sup> commission M. Régis de MONTGOLFIER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

La société TRANSPORTS PLESSIER qui emploie 54 personnes sur le site de Compiègne, exploite un entrepôt destiné à l'origine (1999-2000) à un seul client qui entreposait des produits dont seuls les emballages étaient combustibles.

La nature et la quantité de matériaux présents ne justifiaient pas, au début de son exploitation, une autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. La quantité de matières combustibles était inférieure à 500 tonnes, seuil à partir duquel l'entrepôt aurait été classé au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées.

La nature des produits entrant évolue et la quantité de produits ou matériaux de nature combustible augmente. La quantité devant dépasser 500 tonnes, la société souhaite régulariser sa situation administrative au regard de la réglementation en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement. Il s'agit en effet, d'un produit entrant dans la fabrication du polystyrène.

Elle a donc constitué un dossier de demande d'autorisation au titre de l'article R 512-46 du Code de l'Environnement.

Une enquête publique s'est déroulée en mairie de Compiègne, du 30 avril 2013 au 27 mai 2013. Aucune observation n'a été formulée par le public.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

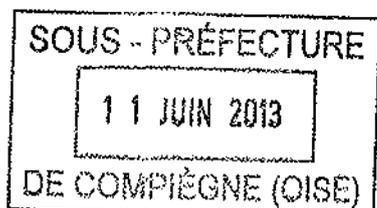
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE:**

Emet un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par les TRANSPORTS PLESSIER situés 46 route de Choisy à COMPIEGNE.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise

**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**DÉSAFFECTATION &  
DÉCLASSEMENT d'une  
PARTIE  
de la PARCELLE AL n° 162**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

***Etaient présents :***

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

***Etaient représentés :***

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**26 - Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle al n° 162**

*Au nom de la 4<sup>ème</sup> commission M. Régis de MONTGOLFIER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Lors de sa séance en date du 29 mars 2013, le Conseil Municipal a décidé de céder à M. et Mme Daniel MOSCIPAN, demeurant 8 square Prosper Mérimée à COMPIEGNE, la parcelle de terrain d'une contenance totale de 36 m<sup>2</sup>, à usage de jardin, située rue Eugénie Louis/rue Prosper Mérimée, correspondant à une partie de la parcelle cadastrée AL section n° 162, au prix net vendeur de 2.160,00 € Hors Taxes.

Toutefois, cette partie de parcelle étant à usage d'espaces-verts, il convient également de prononcer sa désaffectation ainsi que son déclassement du Domaine public communal.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Prononce la désaffectation de la portion de la parcelle cadastrée AL section n° 162, à vendre à Monsieur et Madame Daniel MOSCIPAN,

**ARTICLE DEUX :**

Prononce le déclassement de ladite partie de parcelle du Domaine public de la Ville de COMPIEGNE,

**ARTICLE TROIS :**

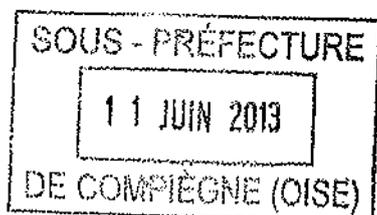
Confirme la cession de ladite partie de parcelle au profit de Monsieur et Madame Daniel MOSCIPAN.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



# MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**INDEMNITÉ  
REPRÉSENTATIVE de  
LOGEMENT des  
INSTITUTEURS :  
Exercice 2013**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

### *Etaient présents :*

<p><u>Date de convocation</u> : 5 avril 2013</p> <p><u>Date d'affichage</u> : 8 avril 2013</p> <p><u>Nombre de Conseillers présents ou représentés</u> : 40</p> <p><u>Nombre de Conseillers en exercice</u> : 43</p> <p><u>Date d'affichage</u> :</p> <p><u>Date de transmission</u> :</p> <p><u>Rendue exécutoire le</u> :</p>	<p><b>M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;</b> M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD, M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS, Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ, Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX, M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER, M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT, Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD, Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU, Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN, Conseillers Municipaux.</p>
---	---

### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**27 - Indemnité représentative de logement des instituteurs : exercice 2013**

Au nom de la 6<sup>ème</sup> commission Mme Sylvie OGER-DUGAT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,

Depuis l'exercice 1986, les communes reçoivent une dotation spéciale, prélevée sur les recettes de l'Etat, au titre des charges qu'elles supportent pour le logement des instituteurs.

Cette dotation est répartie par le comité des finances locales proportionnellement au nombre des instituteurs, exerçant dans les écoles publiques, qui sont logés par chaque commune ou qui reçoivent d'elle une indemnité de logement.

Par courrier en date du 2 avril 2013, Monsieur le Préfet de l'Oise sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2013.

Il est précisé que le taux d'augmentation retenu en 2012 était de 1,20 %, pour l'année 2012, Le taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac est estimé à 1,8 % pour l'année 2013.

Actuellement, deux enseignants bénéficient de cette mesure qui représente une dépense annuelle de 1 153,44 € (48,06 € par mois et par personne)

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Emet un avis favorable à la revalorisation basée sur le taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac estimé à 1,8 %, de l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**RÉORGANISATION  
JURIDIQUE du GROUPE  
« LES CRECHES LES  
PETITS CHAPERONS  
ROUGES » : AVENANT à la  
CONVENTION**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**28 – Réorganisation juridique du groupe « les crèches les petits chaperons rouges »  
Avenant à la convention**

*Au nom de la 6<sup>ème</sup> commission M. Michel LE CARRERES  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

La Ville de Compiègne a passé, le 28 novembre 2012, avec la crèche « *les petits chaperons rouges* » Picardie (LPCR Picardie) une convention de réservation de cinq places destinées aux enfants compiégnois dans la structure qui se trouve à proximité du centre hospitalier dans la ZAC de Mercières et qui accueille les enfants du personnel de l'hôpital et des employés des entreprises du secteur.

Or, en raison de l'augmentation du nombre de ses structures, le groupe « *les crèches le petit chaperon rouge* » (LPCR groupe) a mis en place une nouvelle organisation juridique par mesure de simplification administrative et de rationalisation financière. Dans cette optique, la maison mère du groupe LPCR, regroupera les activités des différentes crèches et deviendra le gestionnaire unique de l'ensemble des structures implantées sur le territoire national par le biais de l'opération fusion-absorption. Cette mesure n'a pas d'impact sur l'économie des contrats en cours signés avec les entreprises, les administrations ou les collectivités locales.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention qui officialise le transfert des obligations de LPCR Picardie à LPCR Groupe, sans que soient modifiées pour autant les conditions de la convention initiale.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise

# MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

TARIFS 2013/2014  
 ECOLE des BEAUX ARTS  
 &  
 CONSERVATOIRE de  
 MUSIQUE

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
 M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
 M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
 M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
 Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
 Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
 M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
 M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
 M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
 Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
 Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
 M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
 M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
 Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
 Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
 Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
 Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
 M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
 Conseillers Municipaux.

Date de  
convocation :  
 5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
 8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
 40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
 43

Date  
d'affichage :

### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
 par M. Michel LE CARRERES  
 M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
 Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
 M. Romain DONNEUX  
 Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**29 – Tarifs 2013/2014 de l'Ecole des Beaux-Arts et du Conservatoire de Musique**

*Au nom de la 7<sup>ème</sup> commission Mme Marie-Claire GARREAU  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Il vous est proposé de majorer de 2 % pour la saison **2013/2014**, les tarifs de l'Ecole des Beaux Arts et du Conservatoire de Musique, selon les tableaux ci-joints :

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
avec une abstention : M. Frédéric PYSSON  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Décide de majorer de 2 % pour la saison **2013/2014**, les tarifs de l'Ecole des Beaux Arts et du Conservatoire de Musique, selon les tableaux ci-annexés

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*[Signature]*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



**Tarif 2013/2014 du Conservatoire de Musique applicable à la rentrée de septembre**  
 Augmentation de 2% suivant avis du Comité d'Administration du 22 Mai 2013

	SCOLAIRES		-10 %		-20 %		-30 %		-40 %		-50 %		ADULTES	
	ETUDIANTS	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14
<b>COMPIEGNE</b>														
Solfège	60	61,20	54,00	55,08	48,00	48,96	42,00	42,84	36,00	36,72	30,00	30,60	115	117,30
Instrument	57	58,14	51,30	52,33	45,60	46,51	39,90	40,70	34,20	35,09	28,50	29,17	115	117,30
Pratique collective	45	45,90											52	53,04
<b>HORS COMPIEGNE</b>														
Solfège	120	122,40	108,00	110,16	96,00	97,92	84,00	85,68	72,00	73,44	60,00	61,20	250	255
Instrument	128	130,56	115,20	117,50	102,40	104,45	89,60	78,34	76,80	78,34	64,00	65,20	250	255
Pratique collective	93	94,86											104	106

## ÉCOLE MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS

Augmentation de 2%

TARIFS	ÉLÈVES DE COMPIEGNE		ÉLÈVES DE L'EXTERIEUR	
	2012/2013	2013/2014	2011/2012	2012/2013
SCOLAIRES ET ETUDIANTS	60 €	61,20 €	120 €	122,40 €
ADULTES	230 €	234,60 €	463 €	472,44 €

- Un abattement de 10 % est appliqué à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit

20 %	3 <sup>ème</sup> enfant inscrit
30 %	4 <sup>ème</sup> enfant inscrit
40 %	5 <sup>ème</sup> enfant inscrit
50 %	6 <sup>ème</sup> enfant inscrit

**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

**LOCATION de la SALLE**  
**Michèle LE CHATELIER**  
**de la BIBLIOTHEQUE**  
**SAINT CORNEILLE**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**,  
 le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel  
 de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
**Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de  
convocation :  
 5 avril 2013

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
 M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
 M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
 M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
 Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
 Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
 M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
 M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
 M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
 Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
 Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
 M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
 M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
 Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
 Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
 Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
 Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
 M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
 Conseillers Municipaux.

Date  
d'affichage :  
 8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
 40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
 43

Date  
d'affichage :

*Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
 par M. Michel LE CARRERES  
 M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
 Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

*Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
 M. Romain DONNEUX  
 Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



### 30 - Location de la salle Michèle LE CHATELIER à la Bibliothèque Saint Corneille

Au nom de la 7<sup>ème</sup> commission Mme Marie-Claire GARREAU  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,

De nombreuses associations et entreprises privées sollicitent l'utilisation du cloître Saint Corneille et la salle Michèle LE CHATELIER d'une capacité d'environ 70 places assises afin d'y organiser leurs manifestations ou d'y promouvoir leurs actions.

Afin de réguler cette demande à laquelle il ne peut être répondu en dehors des heures de présence du personnel des bibliothèques pour des raisons de sécurité, se pose la question d'une utilisation raisonnée de cet équipement pour que l'occupation privée de cette salle ne contrarie pas l'organisation des actions culturelles déjà programmées.

Il vous est donc proposé, pour l'année 2013, de louer la salle Michèle LE CHATELIER, sous réserve que la direction des bibliothèques ait entériné la demande au tarif suivant :

	Journée de location
Associations compiégnoises	200 €
Entreprises privées Et personnes morales hors Compiègne	500 €

Toute location sera gérée par la direction des affaires culturelles qui soumettra, avant de donner suite, les demandes pour accord, à Monsieur le Conservateur des bibliothèques.

La location de la salle servira principalement à financer la restauration des ouvrages anciens et patrimoniaux des Bibliothèques de la Ville.

Les frais annexes des manifestations, notamment relatifs à du matériel technique supplémentaire (location de piano etc.) sont à la charge exclusive de l'utilisateur.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### ARTICLE UNIQUE :

Décide de proposer la salle Michèle LE CHATELIER à la location, pour l'année 2013, au tarif et conditions indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

### ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### OBJET

Convention de partenariat  
entre la Ville,  
le Centre de recherche  
archéologique de la vallée de  
l'Oise CRAVO et  
l'association autour du  
patrimoine définissant le  
projet pédagogique visant à  
initier les publics aux métiers  
du patrimoine et les moyens  
mis en œuvre

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

<b>SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013</b>
---------------------------------------

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**,  
le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel  
de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
**Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

#### *Etaient présents :*

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**32 - Convention de partenariat entre la Ville, le Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise CRAVO et l'Association autour du Patrimoine définissant le projet pédagogique visant à initier les publics aux métiers du patrimoine et les moyens mis en œuvre**

*Au nom de la 7<sup>ème</sup> commission Mme Liliane VÉZIER  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Le nouveau Centre d'Etudes et d'Expositions "Antoine Vivenel" situé dans l'enceinte du Parc de Songeons est destiné à compléter l'offre culturelle du Musée "Antoine Vivenel", auquel il fait face.

La Ville de Compiègne et ses partenaires souhaitent faire du Centre d'Etudes et d'Exposition Antoine Vivenel un lieu de référence autour des métiers du patrimoine, en lui attribuant une vocation pédagogique auprès de publics divers et une vocation de recherche auprès des étudiants et des professionnels. Une première convention tripartite entre la Ville, le CRAVO et CONSERVARE pour l'accueil du public et la mise en place d'un projet pédagogique a d'ailleurs fait l'objet d'une délibération en date du 3 février 2012. Suite à la récente liquidation de l'association CONSERVARE, la convention initiale de mise en place du projet pédagogique devient caduque. Des restaurateurs précédemment employés par cet organisme ont décidé de se constituer en association pour poursuivre les travaux de restauration patrimoniale.

La Ville de Compiègne se propose d'accueillir cette nouvelle entité dénommée « Association autour du Patrimoine » et le « Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise – CRAVO » au sein des locaux du centre d'études et d'exposition Antoine Vivenel. Elle souhaite développer, avec elles, un projet pédagogique visant à initier les publics aux métiers du patrimoine, consistant en un programme d'animations basé sur les interventions des archéologues, des restaurateurs et professionnels de la conservation et de la valorisation des œuvres d'art, articulé autour du thème général "de la fouille au musée". La réalisation de ces actions pédagogiques et animations, viendra, pour partie, en échange de la mise à disposition des locaux.

A raison de trois demi-journées par mois et par association, les animations concernent tous les publics, jeunes et adultes et notamment les scolaires de l'école élémentaire au lycée. Elles se dérouleront au sein du centre d'Etudes et d'Expositions Antoine Vivenel, sous forme d'ateliers, de conférences ou de présentation et dialogues entre professionnels du patrimoine. Elles pourront aussi prendre la forme de visites afin de découvrir les collections du Musée Antoine Vivenel et une partie du travail mené en amont sur les objets exposés (travail de fouille, d'étude et de recherche en laboratoire, de restauration et d'exposition).

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention tripartite entre la Ville, le CRAVO et l'Association « Autour du Patrimoine » ayant pour objet de définir les objectifs communs et la répartition des moyens à mettre à œuvre pour les réaliser.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****ACCEPTATION de DONS  
aux BIBLIOTHEQUES**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

***Etaient présents :***

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

***Etaient représentés :***

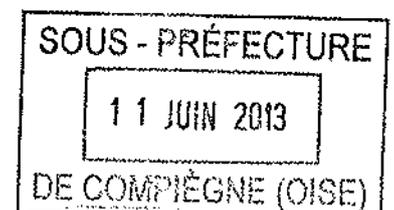
Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

***Etaient absents :***

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU

Rendue  
exécutoire le :



**33a - Acceptation de dons aux bibliothèques**

*Au nom de la 7<sup>me</sup> commission Mme Catherine LESGUILLONS-PEROT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Par courrier en date du 19 février 2013, M. Bernard PERIÉ a manifesté son intention de faire don à la Ville de Compiègne de cinquante exemplaires de l'édition de 1946 du fabliau du Moyen Age « les Trois aveugles de Compiègne ».

Ce don qui n'est grevé d'aucune charge.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

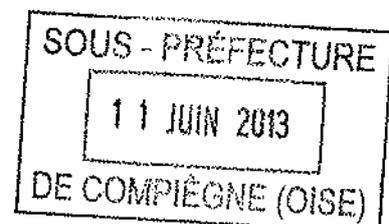
Accepte le don émanant de M. Bernard PERIÉ, de cinquante exemplaires de l'édition de 1946 du fabliau du Moyen Age « les Trois aveugles de Compiègne ».

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise



**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****OBJET****SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013****ACCEPTATION de DONS  
aux BIBLIOTHEQUES**

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

***Etaient présents :***

**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

***Etaient représentés :***

Date  
d'affichage :

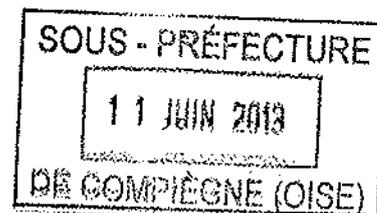
Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

Date de  
transmission :

***Etaient absents :***

Rendue  
exécutoire le :

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



**33b - Acceptation de dons aux bibliothèques**

*Au nom de la 7<sup>ème</sup> commission Mme Catherine LESGUILLONS-PEROT  
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,  
« Mesdames, Messieurs,*

Mme Geneviève ROBIDA, petite fille d'Albert Robida souhaite donner à la Ville une édition de 1908 de l'ouvrage « les quatre fils Aymon » illustrée par deux aquarelles originales réalisées par son grand-père.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Accepte le don émanant de Mme Geneviève ROBIDA d'une édition de 1908 de l'ouvrage « les quatre fils Aymon » illustrée par deux aquarelles originales réalisées par son grand-père, qui n'est grevé d'aucune charge.

**ARTICLE DEUX :**

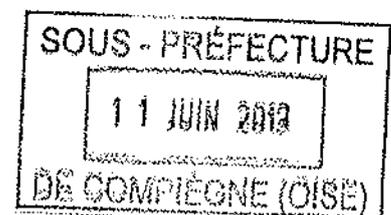
Ce document sera communicable selon les lois, décrets et règlements en vigueur pour les archives publiques et la reproduction et le prêt dudit document pour exposition seront soumis à l'autorisation écrite de la Ville de Compiègne.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe MARINI*  
Philippe MARINI  
Sénateur de l'Oise



# MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

### OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 7 JUIN 2013**

### DÉCISIONS du MAIRE

Date de  
convocation :  
5 avril 2013

Date  
d'affichage :  
8 avril 2013

Nombre de  
Conseillers  
présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers  
en exercice :  
43

Date  
d'affichage :

Date de  
transmission :

Rendue  
exécutoire le :

L'an deux mille treize, le **VENDREDI SEPT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

#### *Etaient présents :*

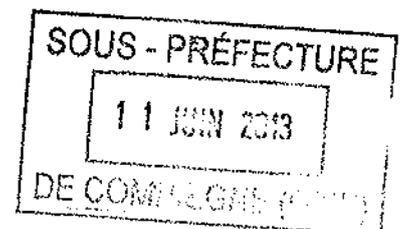
**M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;**  
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,  
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,  
M. Nicolas LEDAY, M. Eric VERRIER,  
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,  
Mme Evelyse GUYOT, Mme Arielle FRANÇOIS,  
M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,  
M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Jacqueline LIENARD,  
M. Jean-François CAUX, M. Marie-Christine LEGROS,  
Mme Claire AOUN, M. Philippe TRINCHEZ,  
Mme Marie-France GIBOUT, M. Richard VELEX,  
M. Christian TELLIER, M. Régis De MONTGOLFIER,  
M. Oumar BA, M. Rémi LEMAISTRE, M. Eric WINNEBROOT,  
Mme Liliane VEZIER, Mme Dominique RENARD,  
Mme Martine FRISE, Mme Christine BRAULT,  
Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT, Mme Gilberte CATTIAU,  
Mme Anne SERRET, M. Michel FUMAGALLI,  
M. Olivier KOVAL, M. Frédéric PYSSON, M. Jean-Marc ISKIN,  
Conseillers Municipaux.

#### *Etaient représentés :*

Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT  
par M. Michel LE CARRERES  
M. Abdelhalim BENZADI par M. Oumar BA  
Mme Solange DUMAY par M. Michel FUMAGALLI

#### *Etaient absents :*

Melle Doumiya BELABED  
M. Romain DONNEUX  
Mme Théodora GOMA-BALLOU



## 34 – Décisions du Maire

Monsieur le Maire rend compte au CONSEIL MUNICIPAL des décisions qu'il a prises depuis la séance du vendredi 29 mars 2013, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le CONSEIL MUNICIPAL.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir entendu les explications du Maire et sur sa proposition,  
Vu les articles L.2122 et 23 résultant du Code Général des Collectivités Territoriales :

### ARTICLE UNIQUE :

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les décisions municipales suivantes :

#### Décision 10/2013

Décide d'instituer à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2013 une régie de recettes pour l'encaissement des participations des familles de la Crèche Multi Accueil de Royallieu. Elle est installée à la Crèche Multi Accueil de Royallieu – 2 chemin Sainte-Catherine – 60200 COMPIEGNE. Elle encaisse les produits suivants : Participation des familles selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, postaux ou assimilés, chèque CESU.

Un fonds de caisse de 100 €uros est mis à disposition du régisseur.

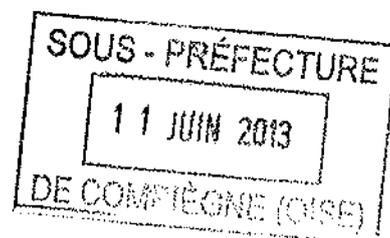
Le montant maximum de l'encaisse en numéraire que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1.000 €uros. Le régisseur est tenu de verser au comptable public de Compiègne Municipale le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 6, et au minimum une fois par mois. Le régisseur est assujéti à un cautionnement.

Le régisseur titulaire percevra une indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur.

#### Décision 11/2013

Décide de confier à Maître Jean-François LEPRETRE, Avocat associé de la S.C.P. LEPRETRE sis 19, Boulevard d'Alsace Lorraine à AMIENS (80017), la représentation de la Ville de Compiègne et la défense de ses intérêts à l'occasion de l'exercice, par l'une ou l'autre des parties, des voies de recours susceptibles d'être ouvertes dans le litige, tant en premier ressort qu'en second puis dernier ressort suite à la requête N° 1300673-9, introduite par la S.A.R.L. CONSTITUTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER (S.C.P.I.) devant le Tribunal Administratif d'AMIENS contre la Décision prise par Monsieur le Maire N° 02/2013, le 21 Janvier 2013 et notifiée le 23 Janvier 2013, dans le but d'acquérir par voie de préemption une parcelle située 3 bis, Rue de l'Aisne – cadastrée section BZ N° 328, d'une contenance de 2.581 m<sup>2</sup>.

La dépense inhérente aux frais d'actes et de contentieux sera imputée au Chapitre 011 Article 6227.



### Décision 12/2013

Décide de signer une convention d'occupation à titre précaire, révocable au profit de Melle Céline LENOBLE, concernant le logement communal de type F4, d'environ 75 m<sup>2</sup>, sis 5 allée Pierre Coquerel à COMPIEGNE, d'une durée d'un an, courant le 1<sup>er</sup> mai 2013 au 30 avril 2014, renouvelable tacitement.

Le montant de la redevance mensuelle due au titre de cette occupation est fixé à la somme de 355,39 €, payable d'avance.

### Décision 13/2013

Décide de rembourser la somme de **21,60 Euros** à Mme GRICOURT demeurant 154, rue du Sergenteret à 60750 CHOISY-AU-BAC suite à la demande de remboursement de cartes de stationnement devenues inutilisables par l'installation du nouveau parc d'horodateurs n'acceptant pas le paiement par système « CARTES PIAF » qu'elle a présentée et de procéder au règlement de cette somme au compte 678 du budget de l'exercice en cours.

### Décision 14/2013

Décide de consentir à l'Agglomération de la Région de Compiègne, l'occupation de locaux dépendant de l'Hôtel de Ville pour une surface totale de 1.423,07 m<sup>2</sup>. La convention avec l'Agglomération de la Région de COMPIEGNE a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et se terminera le 31 décembre 2016. Elle est consentie moyennant un loyer net annuel de 77.540,78 Euros révisable chaque premier janvier en fonction du dernier indice de révision des loyers publié par l'INSEE. Ce loyer tient compte d'un abattement forfaitaire de 16.912,00 Euros accordé à l'Agglomération de la Région de COMPIEGNE pendant une durée de 10 ans en contrepartie de sa participation financière aux travaux d'aménagement des combles de l'Hôtel de Ville en 2007.

En plus du loyer principal, l'Agglomération de la Région de Compiègne s'acquittera des charges liées à l'occupation des lieux.

### Décision 16/2013

Décide de consentir une convention d'occupation de locaux meublés sis au sein de la Chapelle Saint-Lazare au CCAS afin de lui permettre de proposer 10 places en accueil d'urgence de nuit durant le « Plan Grand Froid ».

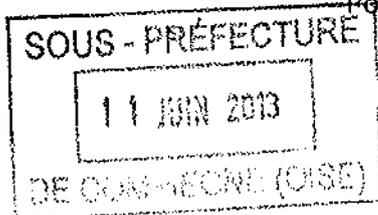
La présente convention a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2012 et s'est terminée le 31 mars 2013. Elle peut être renouvelée chaque hiver, à la date de déclenchement du « Plan Grand Froid ».

Les locaux sont mis gratuitement à la disposition du CCAS. Ce dernier prend néanmoins en charges les frais résultant de l'usage de l'immeuble et des services liés à son occupation (eau, gaz, électricité et chauffage).

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur de l'Oise